

# LE LEODEGARIEN



## BULLETIN MUNICIPAL DE ST LEGER EN YVELINES

### sommaire

● Le Plan Local d'Urbanisme	2
● La nouvelle coopération intercommunale	3
● Le point sur les travaux	4 à 7
● Le brûlage des déchets verts	8
● Internet, ADSL, fibre optique	9 à 10
● A propos de notre forêt	11 à 12
● Ça s'est passé à St-Léger	13 à 17
● Sur le chemin de l'école	18 à 19
● Le voyage des aînés	20
● Un départ à la retraite	20
● La page du poète	21
● Nos jeunes ont du talent...	22/23
● Du côté des associations	23
> Usy tennis	23
> Saint-Léger-Jumelage	24
> St-Léger Western	24
> UNC	24/25
> La Société de Chasse	25
> Culture et Loisirs	26 à 28
> Les Ateliers Musicaux	29
> Sauvons nos arbres	30 à 31
> Judo Club	32
> Sport et Santé	32
> Les bouchons de l'espoir	33
● Vie pratique	33 à 36
● Carnet	35



### Editorial du Maire

#### Aujourd'hui, pensons à demain.

Le PLU<sup>1</sup> qui décidera du devenir de notre village pour les vingt années à venir... c'est parti.

Le nouveau périmètre de coopération intercommunale... c'est pour le 31 mars, la CCPFY<sup>2</sup> accueillant d'ores et déjà St-Léger à toutes ses réunions de travail afin que notre commune soit rapidement partie prenante dans les compétences transférées et accède très vite à tous les services mutualisés à forte valeur ajoutée.

Notre station d'épuration « éco l'eau » moins visible, d'une plus grande capacité et mieux adaptée aux normes actuelles, a pris forme... sur le papier et bientôt sur le terrain, dès que les subventions demandées nous seront notifiées.

Voilà trois gros dossiers 2012-2013 que je vous laisse découvrir, parmi d'autres, au fil de ces pages, sans oublier notre année 2012 en photos, très conséquente, témoignage, s'il en fallait, du dynamisme et de la convivialité que beaucoup nous envient.

La nouvelle année s'ouvre, pour vos élus sur l'avenir. Qu'il en soit de même pour vous.

« Toutes les fleurs de demain sont dans les semences d'aujourd'hui »

<sup>1</sup> PLU : Plan Local d'Urbanisme

<sup>2</sup> CCPFY : Communauté de Communes Plaines et Forêts d'Yveline

Le Maire

*Jean-Pierre Ghibaudo*





La Commune va engager une procédure de Plan Local d'Urbanisme (PLU) qui remplacera à terme le POS (Plan d'Occupation des Sols) établi

dans les années 80 et qui déterminera le devenir de notre village pour les 20 prochaines années.

L'élaboration du PLU est un projet de longue haleine qui comporte des étapes obligatoires et des délais incontournables.

### **1<sup>ère</sup> phase : la phase de l'élaboration (18 mois environ)**

- 1- **Décision du Conseil Municipal de prescription** qui devrait intervenir dans les jours à venir.
- 2- **Choix du bureau d'études** : la procédure d'appel d'offres est engagée.
- 3- **Etablissement du diagnostic** de la commune
- 4- **Rédaction du Projet d'Aménagement du Développement Durable (PADD)**, véritable colonne vertébrale du PLU, définira les orientations générales des politiques d'urbanisme, de protection des espaces naturels, agricoles et forestiers, de la préservation ou de la remise en bon état des continuités écologiques. Ce projet sera bien évidemment débattu en Conseil municipal.
- 5- **Ecriture du règlement et du zonage.**

### **2<sup>ème</sup> phase : la phase d'approbation (6 mois environ)**

- 1- **Bilan** de la concertation et **arrêt du projet** après consultation des services de l'État.
- 2- **Préparation et réalisation de l'enquête publique**
- 3- **Délibération** d'approbation du Conseil municipal.

**Le PLU doit tenir compte de documents d'urbanisme plus vastes qui ont établi les grandes lignes qui lui sont imposées.**

- le **SDRIF** (Schéma Directeur de la Région d'Ile de France)
- le **SCOT** (Schéma de Cohésion Territoriale) porté par le SMESY et auquel St-Léger collabore par l'intermédiaire de son Maire vice-président du SMESY.
- Le **Plan de Parc** élaboré par le PNR (Parc National Régional) dans sa charte à l'élaboration de laquelle St-Léger a été, là aussi, associé.

**Pour l'accompagner tout au long de la procédure, le conseil municipal pourra s'appuyer sur :**

- un bureau d'études
- les services de la DDT (Direction Départementale Territoriale) dans le cadre du respect de la réglementation mais aussi d'un service – conseil (STASQR)
- les spécialistes du PNR présents durant toute la durée de la procédure.



# C'est pour le 31 mars prochain !

SCHÉMA DÉPARTEMENTAL DE COOPÉRATION INTERCOMMUNALE DES YVELINES CDCI DU 12 DÉCEMBRE 2012

## St-Léger a choisi la CCPFY

### Pour rappel :

le 26 avril 2011, M. Le Préfet des Yvelines arrêtait un nouveau périmètre de coopération intercommunale prévoyant la fusion de la Communauté de Communes Plaines et Forêts d'Yveline (CCPFY) et celle des Etangs (CCE) ainsi que le rattachement des communes non encore intégrées dans une intercommunalité.

Ce nouveau périmètre correspondait à une cohérence territoriale induite par le massif forestier de Rambouillet ainsi qu'à une même composante paysagère, géographique et d'usage des communes concernées.

C'est pourquoi notre commune y avait répondu favorablement.

### Et depuis, que s'est-il passé ?

Trois des cinq communes composant la Communauté de Communes des Etangs ont refusé le schéma proposé tandis que six autres non encore intégrées demandaient leur entrée immédiate dans la CCPFY. Ainsi, les Bréviaires, le Per-ray en Yvelines et les Essarts-le-Roi restent à trois dans la CCE alors que, dès janvier 2012, la CCPFY accueillait Bonnelles, Bullion, Cernay-la-ville, la Celle-les-Bordes, Languilliers et Rochefort-en-Yvelines.

**Aucune commune qui aurait pu le faire de par sa continuité territoriale n'a souhaité rejoindre la CCE.**

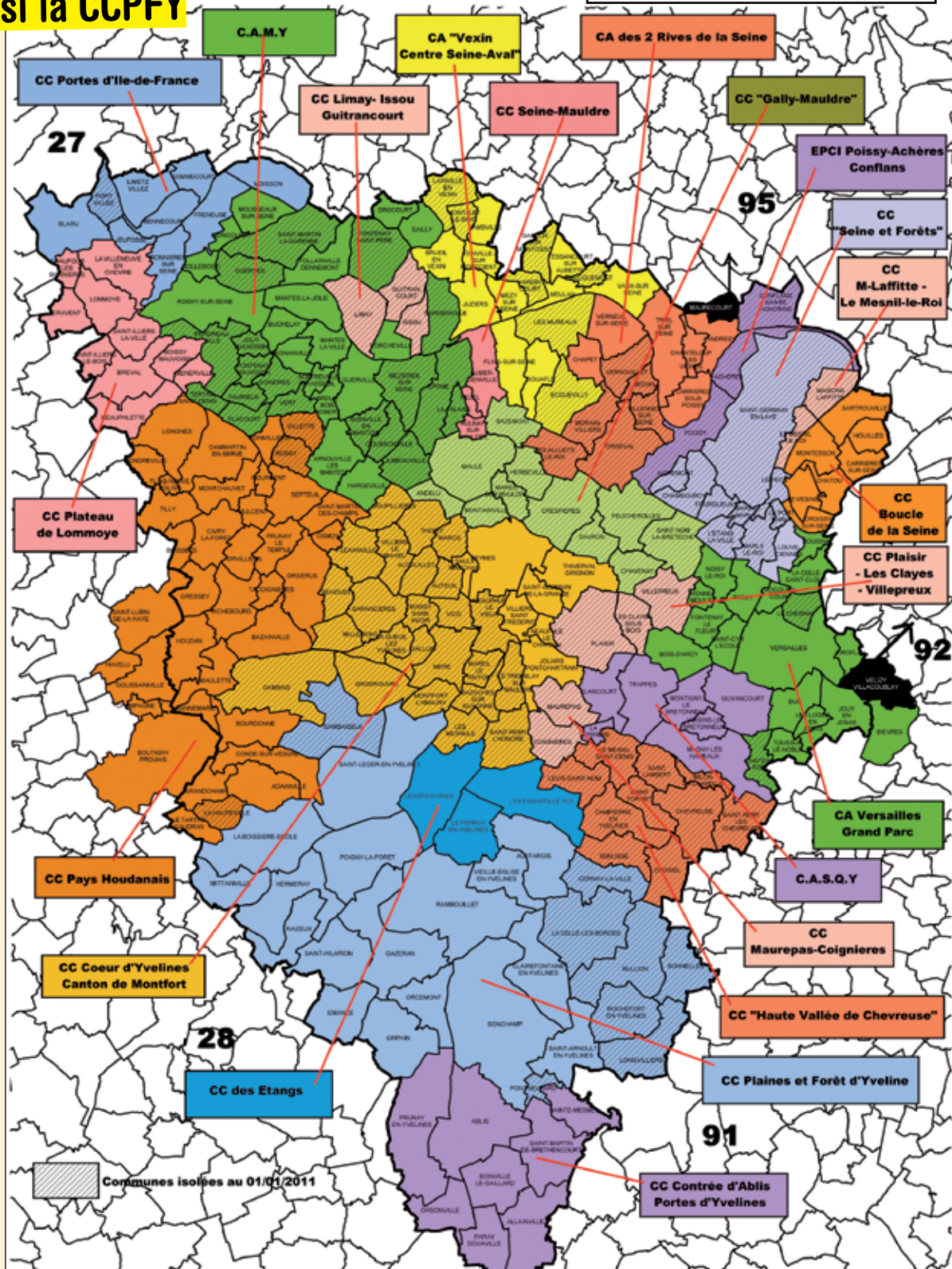
Quant à St-Léger, notre commune res-

tant dans sa logique de territoire et de bassin de vie, maintenait, en décembre 2012, par décision du Conseil municipal, sa position première de rejoindre la CCPFY, tout comme la commune d'Auffargis.

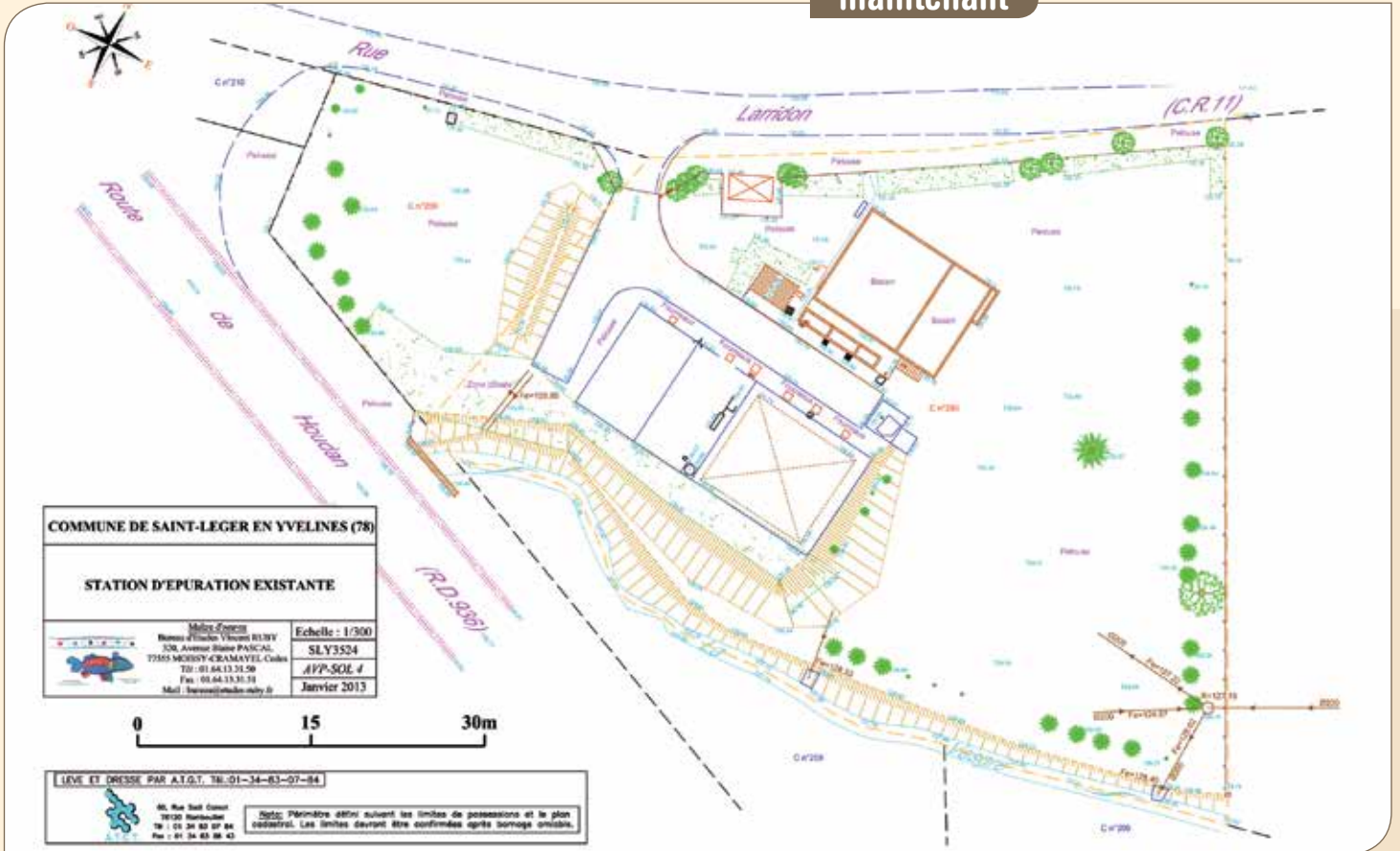
Quelques jours plus tard, à l'unanimité de ses membres, la communauté de

communes Plaines et Forêts d'Yveline apportait une réponse favorable à St-Léger et Auffargis qui feront leur entrée officielle dans la CCPFY à la fin du mois de mars prochain.

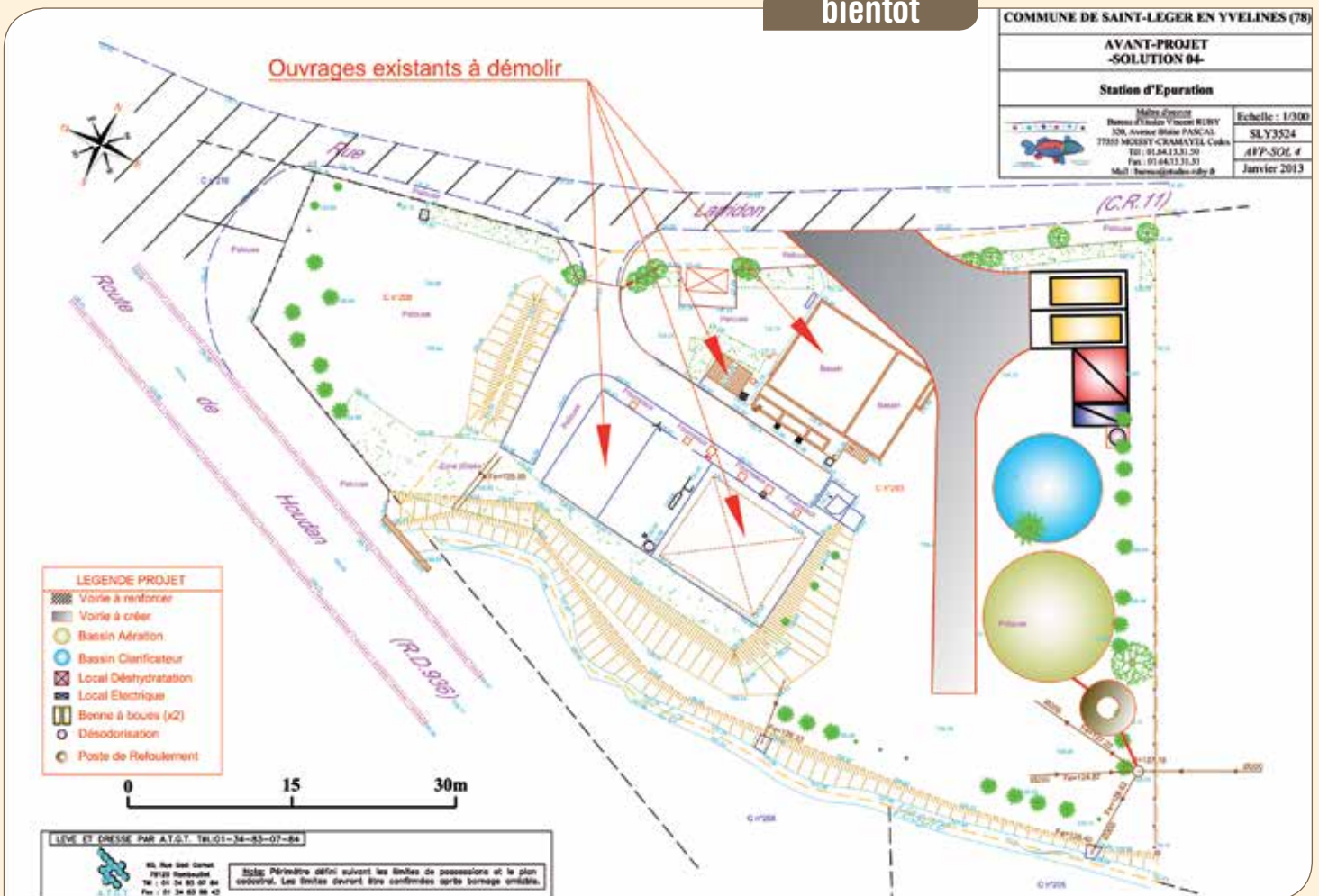
Mais leurs représentants sont d'ores et déjà accueillis dans ses réunions de travail.



**maintenant**



**bientôt**



## A propos de La Voirie



### Ce qui a été fait

- La route Monnereau en grave compactée
- La route du Planet
- De nombreux rebouchages ponctuels
- Des tronçons de chaussée (rue de la Croix Blanche, rue de la Mairie...)



### Ce qui va l'être

- Un programme important de réfection des routes endommagées commencera dès le printemps quand les conditions météorologiques permettront d'engager les travaux dans de bonnes conditions.
- Quant à la rue Octave Allaire, la réalisation de ce projet nécessite le cumul de plusieurs années de subventions afin de minimiser au maximum le montant de l'autofinancement, ce qui demande une grande détermination de la part des élus et un peu de patience de la part des riverains... et permettra à tous de conserver un taux d'imposition très modéré.

## Ce que vous devez savoir

Les canalisations d'eau traversant la voie publique ont été particulièrement mises à mal ces deux derniers hivers et ont nécessité de multiples interventions de Véolia, prestataire de services.

De même, pour pouvoir accéder à vos compteurs défectueux, l'ouverture de la chaussée est le plus souvent nécessaire (ou pour effectuer de nouveaux branchements).

Tous ces travaux incontournables contribuent à la formation des trous dans la chaussée et les trottoirs dont le rebouchage est à la charge des prestataires : Véolia et ERDF.

Mais ces rebouchages intervenant dans de mauvaises conditions météorologiques doivent être refaits plusieurs fois et ne sont pas définitifs.

Il est en effet très rare que nos routes soient remises en leur état initial dès le premier rebouchage. Là encore la Mairie doit intervenir de nombreuses fois sans pour autant obtenir une réfection satisfaisante.

Aussi, dès que les conditions météorologiques le permettront, des entreprises mandatées par ces deux prestataires effectueront des reprises totales de tronçons de chaussée endommagée.

## L'enfouissement des réseaux électriques

### Ce qui se fait actuellement

L'enfouissement de la ligne électrique en très mauvais état, rue Larridon, dans sa partie forêt.



## A la Mare Gautier *Ce qui va se faire prochainement*

Prolongement du chemin piétonnier, dans la continuité du chemin existant.

### Localisation du projet de création de cheminement à la Mare Gautier sur la commune de Saint-Léger en Yvelines



## A la Mairie | Ecole | Bibliothèque

### *Ce qui a été fait*

- La mise en conformité électrique et informatique du bâtiment avec installation d'un serveur, ce qui a permis, entre autres, à la bibliothèque et à 2 classes de l'école de recevoir internet.
- La réhabilitation totale de la bibliothèque.
- La mise aux normes du système alarme-incendie.
- La remise en état de la cuve à fuel.

### *Ce qui va l'être*

- La pose de faux-plafonds à la mairie et la peinture.
- La réfection des volets métalliques.
- La peinture d'une classe et son couloir.
- L'équipement des classes, qui n'en sont pas dotées, de stores occultants et de rideaux.
- L'étude thermique pour le chauffage du bâtiment avec l'installation d'une chaudière "nouvelle génération".

## L'agence postale

### *Ce qui va être fait*

La réhabilitation totale des locaux.



## Au tennis

### Ce qui a été fait

- Le démoussage des trois courts
- La taille des haies

### Ce qui va l'être

La réfection des courts, des grillages et du mur.

## A l'église

### Ce qui a été fait

- L'étude de la restauration du beffroi selon une technique durable.
- Le dossier de subventions qui est en cours d'instruction.

### Ce qui va l'être

- Les travaux de restauration du beffroi.
- L'électrification avec l'installation d'une centrale de commande permettant le pilotage automatique des cloches.

## Au cimetière



### Ce qui a été fait

Le relevage de plusieurs tombes en déshérence.

### Ce qui va l'être

- La commune prévoit le relevage d'une dizaine de tombes cette année
- Les murs du cimetière présentant de nombreux trous vont être restaurés.

## Pour la sécurité du village

### Ce qui va être fait

L'installation de 3 nouveaux poteaux (ou postes enterrés) incendie.

## La Bibliothèque Municipale a fait peau neuve en 2012



**Un chantier mené tambour battant**, grâce à une subvention du Conseil Général et au financement communal : plâtres, électricité, plafonds, parquets, peintures... tout a été refait à neuf, et une nouvelle salle a été ouverte au public. La bibliothèque a réouvert ses portes en juillet, fin prête pour la rentrée.

### Une bibliothèque multimédia

En janvier 2013, le tournant est amorcé : 150 films documentaires et films de fiction ont fait leur entrée à la bibliothèque et sont désormais empruntables par le public.

4 abonnements magazines ont été contractés :

- Détours en France
- Marie-Claire Idées
- Je lis des histoires vraies
- Wakou

### Un blog pour soutenir son action culturelle

Un article détaillé après chaque animation, des informations sur les nouveautés du catalogue et les événements à venir, des liens vers des sites culturels d'intérêt, les actualités culturelles de notre région et d'ailleurs. <http://saint-leger-bibliotheque.over-blog.com>

### Des animations gratuites pour tous les âges

- Le Cercle de Lecture, pour le public adulte.
- L'Heure du Conte, pour les enfants en âge scolaire
- Les Bébé lecteurs, pour les préscolaires

### Bibliothèque Municipale :

4 place de la Mairie (porte à droite du perron de la mairie)  
78610 Saint-Léger-en-Yvelines

### Horaires d'ouverture :

mercredi 15h30- 18h00, vendredi 16h30-18h00, samedi 9h00-12h00  
Adhésion annuelle unique : 16 euros par famille.



## Le brûlage des déchets verts

**C'est arrivé comme un coup de tonnerre en février 2012  
...plus de brûlage**

### **L'interdiction était faite aux particuliers de brûler les déchets végétaux dans toutes les Yvelines !**

C'est ce que M. Le Préfet rappelait aux Maires en s'appuyant sur l'arrêté préfectoral du 2 juillet... 1980

Pour nous tous qui avons l'habitude d'entasser les végétaux dans nos fonds de jardin puis de les brûler de septembre à mars ou avril, ce fut presque une catastrophe. Qu'allions-nous faire de tous nos tas? Prenant la mesure du problème, la mairie loua d'abord une benne de collecte puis un broyeur, ce qui occupa nos employés communaux durant 2 semaines et fit le bonheur de quelques jardiniers qui trouvèrent là des copeaux à bon compte. Mais ce ne pouvait être une solution définitive compte-tenu du coût élevé de la location et de la mobilisation à plein temps de 2 employés communaux sur 3.

Le service de collecte du lundi ajouté au compostage ne pouvant bien évidemment pas remplacer le brûlage.

Aussi M. le Maire alerta-t-il M. le sous-préfet de Rambouillet en lui expliquant l'énorme difficulté pour les habitants d'une commune forestière d'éliminer leurs grosses quantités de végétaux. Ce dernier organisa pour lui plusieurs réunions avec les responsables de la préfecture afin d'étudier ensemble les diverses possibilités.

A la suite, M. Le maire présenta une demande de dérogation (provisoire) pour la commune de St-Léger, acceptée par le Préfet des Yvelines qui voulut bien reconnaître la situation très particulière de St-Léger.

**Les conditions à respecter scrupuleusement en sont les suivantes :**

- Le brûlage est autorisé du 1<sup>er</sup> octobre au 30 avril de 10h à 16h
- Il est formellement interdit le dimanche
- Seuls les déchets végétaux secs peuvent être brûlés
- Le brûlage ne doit entraîner pour le voisinage et les usagers des axes routiers, des voies communales et des chemins ruraux aucune gêne, aucun danger, aucune insalubrité **notamment par les fumées qu'il dégage.**
- le particulier doit s'assurer que le brûlage s'effectuera dans une zone dégagée, ne comptant aucun matériau combustible susceptible de propager le feu.
- le brûlage doit se faire sous la surveillance permanente d'une personne qui doit pouvoir disposer, à proximité immédiate, des moyens nécessaires pour éteindre le feu à tout moment. Elle s'assurera que le feu est complètement éteint avant de quitter les lieux.
- le brûlage s'effectue dans le respect des dispositions du code forestier.



### **La poubelle du jardinier**

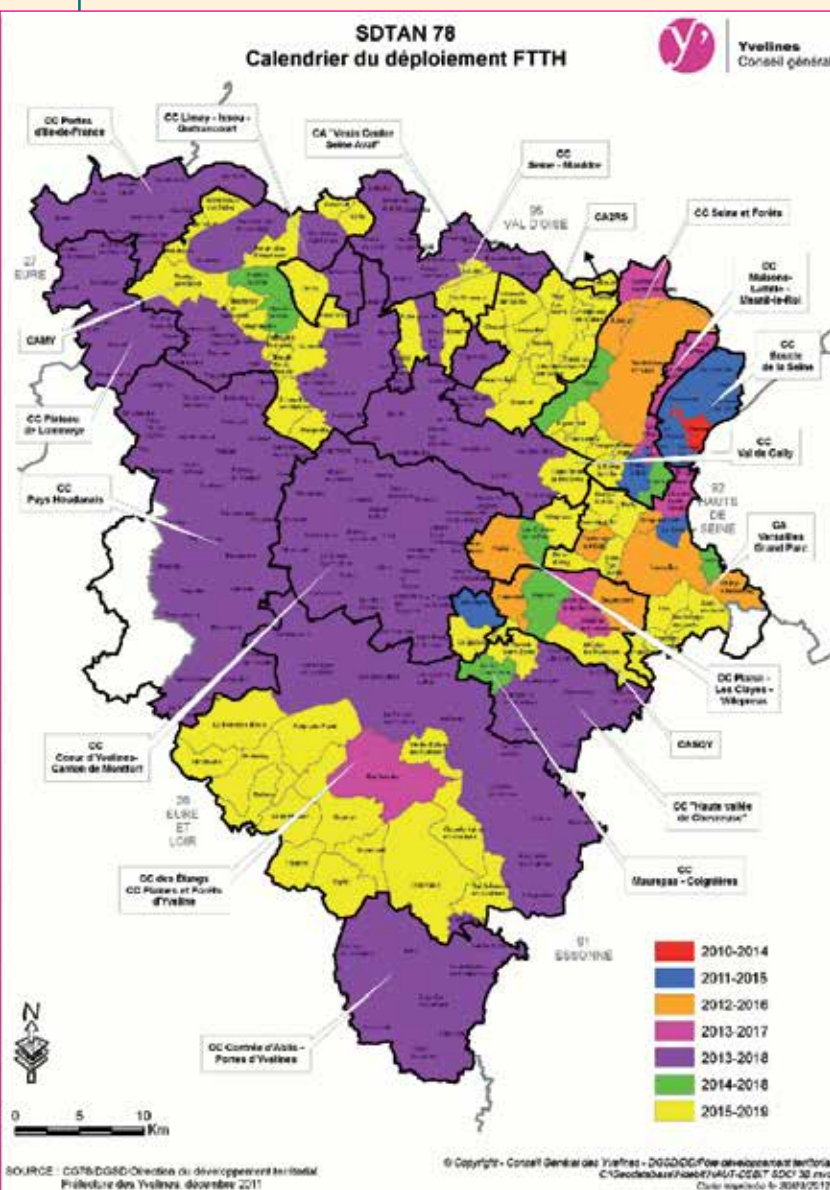
Ce n'est pas une poubelle comme les autres mais un éco-composteur de 400 litres que le SICTOM offre à ses habitants. Sa place ? au fond du jardin. Son régime ? les déchets de cuisine biodégradables : épluchures de fruits et légumes, restes de repas d'origine végétale (pâtes, riz...), croûtes de fromage, coquilles d'œuf, filtres et marc de café, sachets de thé, papier essuie-tout... Sa mission ? transformer en un an les restes de gratin de courgettes en compost maison. Grâce à lui votre poubelle devrait diminuer de moitié et votre jardin pousser magnifiquement l'an prochain.

**Vous avez un jardin ?**

**N'hésitez pas à le demander au SICTOM,  
il est gratuit : 0 800 49 50 61 ou  
à la mairie 01 34 86 30 61.**

## ACCES INTERNET A SAINT-LEGER EN YVELINES : CONCRETEMENT ?

### Calendrier prévu pour le déploiement de la fibre dans les Yvelines :



Pour l'accès au très haut débit, les Yvelines ont choisi le FTTH (fiber to the home). Le calendrier issu du SDTAN (schéma directeur territorial d'aménagement numérique) prévoit le raccordement de chaque foyer Yvelinois à la fibre pour la fin 2020(\*).

Les capacités seront alors nettement supérieures à celles du haut débit sur cuivre proposées avec l'actuelle technologie ADSL. La fibre optique à la maison (FTTH) permettra d'accéder à de nouveaux services et ouvrira à de nouveaux usages numériques : multiplay, visio, UHD TV, nouvelles plateformes collaboratives utiles au télétravail ou aux échanges dématérialisés par exemple, et bien d'autres possibilités que nous n'imaginons pas encore.

Attendant cette évolution prochaine, parlons un peu de cet ADSL qui nous offre aujourd'hui le haut débit sur nos traditionnelles lignes téléphoniques.

### Quelques cas d'usage

Lorsque vous téléphonez en utilisant votre box, vous consommez 64kb/s de bande passante. Attention! Vous parlez et vous écoutez : vous avez donc autant besoin de recevoir des données que d'en envoyer. Lorsque vous regardez la télévision vous consommez environ 4Mb/s, soit un débit 60 fois plus important que lorsque vous téléphonez, mais uniquement en réception cette fois-ci (sens dit "descendant"). Si vous envisagiez de visionner deux programmes différents en même temps, votre ligne devrait donc être capable de vous fournir un débit de  $2 \times 4 = 8 \text{ Mb/s}$ .

### A propos de l'ADSL

Comme son nom l'indique, la technologie ADSL (Asymmetric Digital Subscriber Line) fournit un débit asymétrique: le débit descendant (download) est plus important que le débit montant (upload) avec un rapport qui peut varier de 5 à 20 suivant les situations. Ainsi, un internaute Français disposant des débits moyens estimés ( $\approx 6 \text{ Mb/s}$  descendant pour  $1 \text{ Mb/s}$  montant), récupérera-t-il par mail 10 photos qui lui ont été envoyées en 3 minutes environ; il lui faudra attendre 20 minutes en téléchargement montant pour les expédier. Certains se souviennent certainement des bons vieux «modem56K» que nous utilisions il y a 10 ans. Il aurait fallu 5 heures pour transmettre les mêmes photos par le réseau : c'était la préhistoire !

Avec la fibre optique le partage de ces 10 photos sera traité en quelques secondes, que l'on soit destinataire ou expéditeur.

### Qu'en est-il à Saint-Léger ?

Saint-Léger est desservi en ADSL depuis 2004. Nous jouissons sur le village d'une offre dégroupée et pouvons accéder à Internet via deux fournisseurs : orange et free. Or si le bouquet des services proposés s'enrichit sans cesse (triple play internet, télévision, téléphonie, vidéo à la demande, etc...), la possibilité d'y accéder dépend du débit de la ligne connectée.

### (\* ) La Fibre dans les Yvelines :

- **160 communes non raccordées** par les opérateurs privés et laissées à l'initiative publique (SDTAN);
- **3 040 km** : c'est le linéaire de réseau optique à déployer dans les Yvelines pour le raccordement de 100% des lignes
- **108 000** : c'est le nombre de lignes situées hors des communes ciblées par l'initiative privée et qui restent à la charge de la Personne Publique.
- **29 communes dont le raccordement** par les opérateurs (FTTH) commencera avant 2014 (et s'étendra jusqu'en 2018)
- **73 communes** dont le raccordement par les opérateurs (FTTH) commencera entre 2014 et 2015 (et s'étendra jusqu'en 2020)

Source : conseil général <http://www.yvelines.fr>

**Test de débit ADSL, câble et fibre optique**

Tester l'éligibilité de ma ligne

Telephone fixe

Code postal  [Valider]

Tester ma ligne

**DEGROUPTTEST**

Recommencer

Débit en réception: **12.93 Mbps**

Débit en émission: **0.86 Mbps**

Votre IP: **88.179.228.14**

PING: **34ms**

Plus de débit ? Faites un test d'éligibilité

**Pour évaluer le débit de votre ligne, plusieurs possibilités :**

- Avec la live box, l'applicatif "dsltest" proposé par orange permet de tester sa ligne ;
- avec une free box les caractéristiques ADSL de la ligne sont visibles sur le téléviseur (rubrique "réseau") ;
- de nombreux sites permettent aussi de tester en temps réel sa connexion : degrouptest.com, ariase.com, testadsl.net,...

Plus: 33, suite/mois avec engagement de 12 mois - équipement livebox nécessaire en location à 3€/mois

Une des faiblesses de l'ADSL réside dans la dégradation rapide des capacités de débit lorsque la distance de la ligne reliant l'utilisateur aux équipements du fournisseur augmente. Ces équipements sont installés dans un central (NRA) auquel sont raccordées nos lignes téléphoniques.

### Ai-je accès à tous les services offerts ?

Nous avons la chance à Saint-Léger de disposer d'un des 98 NRA répartis sur le territoire Yvelinois. Son nom de code : LEG78. Il dessert Saint-Léger mais aussi Gambaiseuil.

A titre indicatif, si vous habitez route de la mare aux chiens, grande rue ou résidence Boulvray, vous êtes situés comme 70% des habitants du village à moins de 1000 mètres du central. Vous disposez alors d'un débit théorique de l'ordre de 18Mb/s descendant. Si vous habitez les Bruyères ou en haut de la route des grands coins, vous êtes situé à environ 1500 mètres du NRA, et le débit théorique de votre ligne est de l'ordre de 13Mb/s descendant ce qui reste excellent

Dans la pratique, d'autres paramètres entrent en jeu quant au débit effectivement disponible chez vous à un moment donné. **Le débit minimum disponible à Saint-Léger devrait néanmoins toujours être situé au-dessus de 8Mb/s** quelle que soit la ligne, ce qui est très supérieur à la moyenne nationale et suffisant pour accéder à tous les services proposés aujourd'hui.

Pour nos amis de Gambaiseuil, la situation est moins favorable : desservis par Saint-Léger et situés à plus de 5 km du NRA, ils ne disposent pas d'un débit supérieur à 1Mb/s et n'ont donc, par exemple, pas accès à la télévision via internet.

### Conclusion

Saint-léger est fort bien loti, les habitants ayant normalement tous accès à la totalité des offres domestiques proposées aujourd'hui. Néanmoins, certains usages pourront bientôt n'être envisagés qu'avec la fibre optique (dans notre cas, le débit descendant sera multiplié par un facteur allant jusqu'à 10, par plus de 50 dans le sens montant). Avec la fibre, la longueur de la ligne n'aura pratiquement plus aucune incidence sur le débit disponible, tous ayant donc potentiellement accès aux mêmes services.

Il est donc très important d'accompagner le déploiement de ces nouvelles infrastructures, qui devraient à terme remplacer nos anciennes lignes de cuivre pour répondre à la quasi-totalité de nos besoins en télécommunications.

Olivier Guillard,  
Maire Adjoint  
mairie@guillard.nom.fr



## COMMUNIQUÉ forêt domaniale de Rambouillet



Les Comités de Gestion Patrimoniale, des instances d'information et de concertation pour la forêt

**> Lors d'une tournée en forêt, l'Office national des forêts a présenté les actions d'accueil du public réalisées en forêt domaniale de Rambouillet  
Vendredi 15 juin 2012**



Pour sa 7ème édition, l'Office national des forêts, sous la présidence de Monsieur Gérard Larcher et en présence de Monsieur le Sous-Préfet Marc Chappuis a réuni le Comité de Gestion patrimoniale de Rambouillet pour une tournée de terrain sur la thématique de l'accueil du public. Une cinquantaine de participants étaient présents.

A l'occasion d'une tournée qui s'est déroulée sur le site très fréquenté des étangs de Hollande, l'ONF a développé la notion de loisirs nature en forêt qui représente l'un des 3 piliers de la multifonctionnalité de la gestion durable des forêts. En forêt de Rambouillet, de nombreux sites sont fréquentés annuellement par plus de 11 millions de visiteurs qui y pratiquent vélo, cheval, randonnée, course à pied ou simple balade. A cela s'ajoutent les nombreuses manifestations qui sont gérées quotidiennement par l'ONF.



Les 110 000 euros réservés annuellement par l'ONF à l'accueil sont prioritairement utilisés pour la sécurité et la propreté. Les investissements plus conséquents doivent être supportés par les collectivités et l'ONF. Toute la programmation de l'aménagement des sites d'accueil en forêt de Rambouillet se fait selon un schéma d'accueil réalisé par l'ONF, définissant les schémas de circulation, les zones d'accueil, les aménagements ainsi que les espaces en cœur de forêt qui restent plus intimes et préservés de la fréquentation humaine.

L'ONF a pu évoquer les améliorations de l'offre d'accueil : Développement de la signalétique, rénovation des sentiers, meilleure offre d'itinéraires proposée à proximité du site des étangs de Hollande...



Les notions de paysage et des explications sur des coupes en cours ont également pu être évoquées lors de cette tournée, notamment en prenant l'exemple d'une coupe de régénération. Les coupes sur le massif restent une préoccupation importante pour certains participants du Comité qui demandent un autre type de gestion de la forêt.

Gérée par l'Office national des forêts, la forêt domaniale de Rambouillet, d'une superficie de 14500 hectares est un véritable écrin de verdure, très apprécié d'un public local qui y trouve un lieu de détente, de ressourcement et de loisirs nature.

Souvent caractérisée de forêt périurbaine, elle arrive en 2<sup>nd</sup> position des forêts les plus fréquentées des franciliens mais elle ne subit pas la même pression (nombre de visites par hectare) que les forêts de la première couronne.

Gestionnaire de 12 millions d'hectares de forêts publiques, l'Office national des forêts mène sur chaque massif forestier une réflexion globale en prenant en compte tous les enjeux afin d'assurer une gestion durable des forêts.

***Les Comités de Gestion Patrimoniale, créés à l'initiative de l'ONF, permettent un dialogue entre l'ONF, les collectivités, les associations et les usagers concernant les principales actions menées sur les forêts domaniales.***





Plan des coupes en forêt de Rambouillet

### L'aménagement forestier

Approuvé par arrêté ministériel, ce plan de gestion guide les gestionnaires forestiers dans tous les domaines d'activité : sylviculture, paysage, accueil du public, cynégétique, biodiversité, foncier, exploitation.



Parcelle 10.2 de la forêt de Rambouillet



Parcelle 10.3 de la forêt de Rambouillet

### Ces interventions sylvicoles modifient le paysage forestier :

La forêt est vivante, les paysages évoluent : les coupes entraînent des trouées, des paysages plus éclairés, du bois à terre ou en bordure de chemins. Ces modifications font partie de la vie de la forêt.

## Interventions sylvicoles En forêt domaniale de Rambouillet territoire de St-Léger-en-Yvelines

> Conformément à l'aménagement forestier, **différentes interventions sylvicoles vont démarrer prochainement en forêt de Rambouillet**

Gérée par l'Office national des forêts, la forêt domaniale de Rambouillet bénéficie d'un aménagement forestier, document de gestion durable de la forêt, établi pour la période 2006-2025 et approuvé par arrêté ministériel. Celui-ci prévoit des interventions sylvicoles nécessaires qui commenceront à partir de la mi novembre 2012 pour une durée de plusieurs mois, jusqu'au printemps 2013.

> **Des coupes d'amélioration sont prévues sur les parcelles 10.2 et 10.3 (parcelles 2 et 3 de la 10ème division)**

Cette opération consiste à exploiter les arbres désignés par le forestier afin de donner plus de lumière et d'espace à leurs voisins. Cela favorise une **croissance harmonieuse** des plus beaux arbres. La forêt continuera de grandir dans les meilleures conditions. Un arbre sur cinq environ sera récolté permettant une amélioration continue du peuplement.

- **Sur la parcelle 10.2** composée à 90% de chênes, la coupe concerne 308 arbres pour une surface de 18,49 hectares.

- **Concernant la parcelle 10.3** composée à 90% de chênes, la coupe concerne 87 arbres pour une surface de 9,31 hectares.

- **Illustration d'une coupe d'amélioration**



Une forêt dense et sombre

Une coupe pour redonner de la lumière aux arbres

Une forêt plus belle et plus forte

Grâce à cette coupe d'amélioration, les arbres dépérissants seront coupés. Néanmoins, afin de préserver les ambiances paysagères, les arbres de lisière seront maintenus.

> **Ces interventions vont démarrer mi novembre 2012 pour plusieurs mois**

Ces travaux sont décidés par l'ONF et réalisés par un exploitant extérieur sous le contrôle de l'ONF. La fin du chantier est prévue mi avril 2013. La remise en état de l'espace forestier se fera en fin de travaux.



Localisation de la place de dépôt

**Pour la sécurité de tous, il est demandé de ne pas entrer sur les chantiers et de ne pas passer à proximité des engins durant le temps des travaux.**

**L'ONF prépare la forêt de demain**

**Vous pouvez lire le point de vue de l'association "Sauvons nos arbres" pages 30 et 31**

# Ça s'est passé à Saint Léger... en 2012



A la braderie de vêtements



Un nettoyage de printemps efficace



20 ans de jumelage pour Saint-Léger - Turners Hill



La journée de pêche



La traditionnelle chasse aux œufs de pâques





### La cérémonie citoyenne

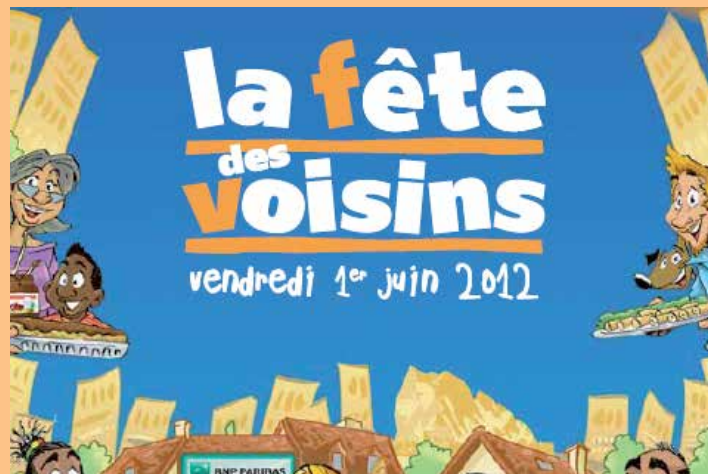
M. le Maire a remis leur carte aux jeunes électeurs.

### Les loups à St-Léger

ce n'est pas une légende, le conférencier a pu nous le confirmer.



La distribution des prix



### Les léodégariens en visite à l'Assemblée Nationale





## La Saint-Jean a été particulièrement bien fêtée



Le concours du lâcher de ballons de la Saint-Jean a été remporté par Guillaume Gruel. Son ballon a été retrouvé le 22 juin à l'Abbaye de Longpré, Haramont, petit village de 600 habitants de la région Picardie.



Le tournoi interne de tennis



Le feu d'artifice du 13 juillet



**Visite des Italiens** Veni, Vidi, Paris !

Septembre italien à St-Léger ! Le temps d'un beau week-end ensoleillé, un peu plus d'une vingtaine de membres de l'association du jumelage de Marliana (Toscane) nous faisaient l'amitié de nous rendre visite. A nous, à Rouen, à Giverny, et à Paris !

Malgré la rentrée, malgré le Forum des Associations, malgré le beau temps, les Léo-dégariens étaient nombreux à accueillir nos amis italiens, et le Chêne Pendragon fut le théâtre d'un dîner musical à guichets fermés !



Anciens, nouveaux, jeunes et plus expérimentés repartirent avec des souvenirs normands et franciliens plein les yeux. ...Et malheureusement pour certains d'entre eux, trop plein dans les valises... Car il faut le savoir pour les prochains déplacements, "qui voyage avec Easy Jet ne saurait faire trop d'emplettes !" Arrivederci Marliana !

*Marie-Claude Verardo*



**Le cross des pompiers**



**Elle a eu 100 ans !**

M<sup>me</sup> Lucienne Lecocq a eu 100 ans, le 11 septembre 2012.

M. le Maire et Mme Maresq, Maire-adjoint ont tenu à lui souhaiter un bon anniversaire en compagnie de son fils Jacques et de sa belle-fille Nicole à la maison de retraite « le bon accueil » à Montfort l'Amaury.

**La cérémonie du 11 novembre au cimetière**



**La remise des médailles du travail à :**  
 M<sup>me</sup> Sylvie Courtellemont (or)  
 M. Horatio Prieto (argent)  
 M. Dominique Guillot (vermeil)  
 M. Jean-Pierre Le Marc (or)



**La remise des médailles du bénévolat à M. Daniel Le Cornec.**

## Au marché de Noël : le manège



## Des stands bien achalandés



**Achetés au  
marché de  
Noël,**  
de bien jolis  
chapeaux



**L'accueil  
des nouveaux arrivants et  
des bébés nés en 2012**



**Le père Noël pour les enfants**



**La crèche de l'église**



## Sur le chemin de l'école...



### La distribution des prix

Des dictionnaires bilingues pour les CM2 et français pour les GS.

Afin de clôturer leur scolarité dans le cycle primaire, les élèves de CM2 ont reçu, comme chaque année, un dictionnaire anglais-français tandis que les élèves de grande-section recevaient le dictionnaire français des débutants pour leur entrée en CP, dans la grande école. La cérémonie s'est tenue en mairie les 25 et 26 juin 2012.

### Pendant les vacances d'été,

de gros travaux pour un meilleur confort des enfants et des maîtres.

- La cuve à mazout a été vidangée, nettoyée et enduite de résine anti-corrosion sur ses parois intérieures.
- Toutes les portes de l'école maternelle ont été munies d'un système anti-pince-doigts
- Toutes les serrures ont été réparées et les clés distribuées afin que les portes soient fermées.
- La mise en conformité des réseaux électriques et informatiques a été achevée.
- Toute l'école est maintenant dotée d'un système alarme - incendie performant.
- Un chauffe-eau a été changé
- Deux velux neufs ont été installés.

### La mairie continuera sa politique

très volontariste en terme d'équipement numérique par l'achat durant l'année 2013 d'un ou deux tableaux numériques supplémentaires.

### Les élèves de CM2

renouent avec la tradition de la classe de neige et de la pratique du ski du 20 au 28 janvier 2013, dans le Jura, à Prémanon.



**A la rentrée,** nos petits écoliers ont été accueillis par deux nouveaux maîtres : M. William Moretti, Directeur et M<sup>me</sup> Claudine Labouise, professeure des Ecoles.

M<sup>me</sup> Chantal Ghibaudo a été promue Officier dans l'ordre des Palmes académiques en reconnaissance des services exceptionnels rendus à l'éducation Nationale. Toutes nos félicitations.



**Le centre aéré** fait toujours carton plein pour le plus grand plaisir des enfants et la tranquillité de leurs parents.



## Le point sur les nouveaux rythmes scolaires et les réformes en cours.



L'association des Maires de France ayant fait connaître ses craintes concernant le projet de loi d'orientation et de programmation de l'école, Vincent Peillon, ministre de l'Éducation Nationale et George Pau-Langevin, Ministre déléguée auprès du ministre de l'Éducation nationale, chargée de la Réussite éducative, ont reçu les représentants des principales associations d'élus locaux le 17 octobre 2012.

Les maires ont notamment interrogé les ministres sur la prise en charge des enfants en fin de journée après l'annonce du rétablissement de la semaine de quatre jours et demi à l'école, dès la rentrée 2013.

Le scénario proposé par le gouvernement qui peut encore évoluer serait le suivant :

- 3 heures de cours le mercredi matin (ou samedi matin), 5 heures les lundi, mardi, jeudi et vendredi
- La journée s'achèverait à 15h45 au lieu de 16h30 mais les élèves resteraient à l'école jusqu'à 16h30. Les 3/4 d'heure restant seraient consacrés à des pratiques culturelles et sportives, sous la responsabilité des communes.
- Ainsi 3h d'activités périscolaires supplémentaires par semaine (en plus des garderies et études surveillées) seraient à la charge des communes ou intercommunalités.

Les Maires ont estimé que cette réforme nécessitait une classification et une concertation afin que puisse aboutir une réforme durable et stable dans l'intérêt des enfants, soutenable financièrement et réellement applicable par l'ensemble des communes. En tout état de cause, ils estiment que cette réforme ne peut raisonnablement pas entrer en vigueur dès la rentrée 2013.



### Un radar pédagogique

indiquant la vitesse des véhicules a été disposé devant la Mairie-école. Il n'indique, dans la journée, pratiquement aucun dépassement à la limitation de vitesse (30 km/h). Il est prévu d'en disposer d'autres dans différents endroits de la commune.

## Le voyage des aînés...



**Le voyage des aînés à Chambord en juin dernier.** Spectacle Equestre mis en scène par Mario Luraschi, dans les Grandes Ecuries du Maréchal de Saxe, promenade en attelage, déjeuner en plein air... une belle journée riche en couleurs dans un cadre somptueux.



## Un départ à la retraite



### Un départ à la retraite remarqué au centre de premières interventions des pompiers

Le lieutenant Daniel Cornuel a pris sa retraite de chef de notre centre le 31 janvier 2012.

Il est remplacé par le commandant Pascal Sabine qui dirige aussi le secteur de commandement de Rambouillet.

Le lieutenant Cornuel quittera également les fonctions administratives qu'il exerce à l'école Départementale des sapeurs pompiers des yvelines, pour une retraite bien méritée, à la fin du mois de juin prochain.

Il était à la tête de notre centre depuis 2004, comme chef de corps puis chef du centre d'intervention des premiers secours à la suite de la départementalisation de celui-ci.

Par son professionnalisme et sa grande rigueur, le lieutenant Cornuel a honoré sa fonction et laissera à ses hommes le souvenir d'un chef respecté.

Sous son commandement, le centre de St-Léger comptait en cette fin d'année 2012, 17 sapeurs-pompiers volontaires et 19 sapeurs-pompiers professionnels assurant notre sécurité avec une grande permanence 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.

Les léodégariens qui ont fait appel à eux ont pu apprécier la promptitude de leurs interventions et leur dévouement. Sous l'impulsion de leur chef, nos pompiers bénéficient d'un armement significatif.

- 1 véhicule de secours et d'assistance
- 1 fourgon pompe tonne léger
- 1 camion citerne feux de forêt
- 1 véhicule de fonction
- 1 véhicule tout usage.

*Bonne retraite, lieutenant Cornuel,*  
vous pouvez être fier du travail accompli dans la grande tradition des « soldats du feu »

### *Année Décadence ou Renaissance ?*

*Il est venu le temps, du Noël des marchands,  
Ces jours d'oubli si courts, des soucis quotidiens,  
Entre cadeaux, paillettes, et les rires d'enfants,  
Noël des illusions, à vivre auprès des siens,*

*Il est encore le temps, d'euphories passagères,  
Noyées dans quelque alcool, des fusées d'artifice,  
Eclairant la noirceur, de nos vies de misères,  
Sans vision de demain, des années de supplice,*

*Il est aussi le temps, de mordre à pleines dents,  
Dans les fruits défendus, ou dans les plats gourmands,  
S'évader dans l'excès, brûler de tout son corps,  
Une vie de grisaille et de triste décor,*

*Mais est-il encore temps, de vivre de semblant,  
D'obligations polies, à choyer son parent,  
Dans de sombres hospices, quand son corps en souffrant,  
Prie pour la délivrance, d'un monde indifférent ?*

*Est-il venu le temps, de dénoncer enfin,  
La barbarie des hommes, la seule cupidité,  
Qui mène l'humanité, vers une triste fin,  
Quand l'argent est seul maître, de nos avidités ?*

*Est-il enfin le temps, de chasser les marchands,  
Hors du temple béni, de nos propres consciences,  
D'éclairer nos actions, d'humaniser nos sciences,  
Oublier les dictats, du cerveau reptilien,  
Cet orgueil sans mesure, et nos âmes sans lien,  
Pour la raison du cœur, l'âme pure de l'enfant ?*

*Désir de partager, devoir de respecter,  
La nature et les hommes, enfin une espérance !  
Revenir aux valeurs, pétries d'humanité,  
Finie la décadence, pour une vraie renaissance !*

*Serge Larroque*

*Noël 2012 – Saint-Léger en Yvelines*



## Nos jeunes ont du talent...



### et quel talent !

pour **Victor Levecque**, cavalier de 14 ans, champion de France 2012 au concours complet AS Grand Prix qui s'est déroulé à Lamotte Beuvron, le 9 juillet dernier.

Nouvelle victoire à Rodez, en octobre dernier pour notre jeune champion.

Désormais en équipe de France, Victor est pré-qualifié pour les championnats d'Europe qui se dérouleront en juillet 2013 en Italie (Arezzo).

## Championnat des Yvelines de gymnastique

Julie Eslan, 13 ans, une nouvelle fois sur la plus haute marche du podium.

Julie s'est une fois encore illustrée lors du championnat départemental qui a eu lieu à Herblay et qui comportait quatre épreuves : agrès, barres asymétriques, poutre et sol.

Elle s'était déjà distinguée lors des mêmes championnats à l'âge de 9 ans sans jamais quitter le podium ces dernières années.

Elle a fait un superbe parcours, devançant de 2 points la candidate suivante.

En progression constante, elle allie avec talent sport et études, entraînée à «Rambouillet sports Etoile gymnastique» 10 heures par semaine par Amélie et Romain Pieteraerents et bonne élève de cinquième au collège Catherine de Vivonne, sans aucun horaire aménagé.

Toutes nos félicitations Julie, à partager avec tes entraîneurs et surtout tes parents sans qui rien ne serait possible.

## Nous donnons la parole (interview donnée à l'Echo des Poneys) à c

Je viens d'avoir 14 ans et je rentre en troisième européenne. Je passe beaucoup de temps à poney ; je monte tous les jours sauf le mardi, et je monte mes deux poneys le mercredi, samedi et dimanche.

J'ai découvert l'équitation à 3 ans à Rambouillet. Après une brève interruption à 5 ans car j'avais peur, j'ai repris à 6 ans au Poney-Club de Montfort l'Amaury, où j'ai commencé mes compétitions à Shetland en complet. J'ai terminé 3ème par équipe aux championnats de France 2007 (en CCE A2), puis deuxième en 2008. J'ai ensuite fait des concours en B2 et B1 jusqu'au championnat, où je termine 5ème. Pour mes 10 ans, mes parents m'offrent Java d'Audes, avec qui je fais deux championnats en B élite. C'est en 2010, au Haras de Bory, que je fais ma transition à D avec mon nouveau poney, Qualitat de Bourdons. C'est avec lui (alors champion de France des

jeunes poneys) que je commence les D élite puis les grands prix.

En complément, nous avons loué Sans Souci des 4 as au début de l'année 2012. Elle m'a permis d'acquérir de l'expérience en Grand prix, et c'est avec elle que je suis devenu champion de France.

## UN PONEY



**Sans Souci des Quatre As** est une jument très sensible qui demande beaucoup d'attention... c'est une vraie princesse! Sa principale qualité est son grand cœur, elle est très guerrière.

Son défaut, qui lui donne aussi son talent, est son hyper sensibilité. Elle adore retourner son boxe et n'aime pas les sucres ! C'est une jument très attachante.

Elle m'a été proposée après Noël, par Edouard Legendre et Jennifer Guérillon et bien sûr, nous avons accepté !

## UNE EQUIPE QUI GAGNE



J'ai la chance d'être dans un environnement de cavaliers professionnels. Sophie Privat me fait travailler le dressage au Haras de Bory et Frederic Lagrange le CSO. Alexis Bonnard travaille mes poneys, me coache en concours, et m'entraîne au cross.

Les soins quotidiens de mes poneys sont assurés par Mickaël Brianceau. J'ai fait dans l'ensemble une bonne saison, avec des hauts... et des bas qui m'ont permis de progresser.

Toute ma famille m'accompagne et m'encourage, mon grand-père est un de mes plus fidèles supporters !

## LAMOTTE 2012

Pour préparer ces championnats, je suis allé chez Edouard Legendre, cavalier international de complet et Jennifer, la propriétaire de Sans Souci, faire un stage pour les derniers "réglages". Nous avons beaucoup tra-



**2 Lucie Larivière**



**1 Victor Levecque**  
CHAMPION DE FRANCE !



**3 Sophie Porte**

**1. Victor Levecque**, né le 21.06. 1998. Haras de Bory (78) & Sans Souci des 4 As, 10 ans, Cheval de Sport Belge par Zamiro et Tennesy. Née chez Cindy Collet. Appartenant à sarl Europeanponys.com. **Coach** : Alexis Bonnard.

**2. Lucie Larivière**, née le 25.04.1997. Ecuries de la Chassagne (23) & Pas de Laurie, 9 ans, poney par Bambi de Bazire (Conn) et Ile de Laurie. Née à l'EARL du Mascomere. Appartenant à Lucie Larivière. **Coach** : Vanessa Fanton.

**3. Sophie Porte**, née le 8 mars 1996. Ussel Equitation (19) & Koukounie de Molène, 14 ans, Connemara par Bambi de Bazire et Florine II. Née chez Jean-Marc Vinzant. Appartenant à Sophie Porte. **Coach** : Nathalie Lejour.



## Le jeune champion très prometteur.

...vaillé le dressage et l'obstacle dans le relâchement. J'étais assez confiant, car je connaissais Sans Souci par cœur, et mes derniers résultats étaient encourageants. Pendant les épreuves, nous avons fait une préparation mentale avec Edouard.

J'ai fait un bon **dressage**, comme tout au long de l'année. Je finis 3ème au provisoire, à 0.75 points du deuxième. J'étais très content.

J'ai trouvé le **cross** difficile, à la fois technique et massif. J'appréhendais un peu chaque obstacle, mais j'étais pourtant assez confiant, car le cross est le point fort de Sans Souci. Pour le temps, je suis rentré un peu en retard à cause d'un problème de chronomètre.

J'ai eu beaucoup de plaisir à faire ce cross, car j'éprouve de très bonnes sensations dans ce type d'épreuve avec Sans Souci. Après le cross, j'étais remonté à la 2ème place, toujours à 0.75 points du 1er...

J'avais droit à 2 barres sur le **Saut d'Obstacles** pour conserver ma deuxième place, mais je me suis dit que je n'avais pas droit à une seule erreur. J'ai bouclé le seul parcours en 4 points de l'épreuve, ce qui m'a permis de remonter à la première place !

## LE PETIT MOT DE LA FIN

- L'année prochaine, je continuerai en Grand prix, avec Qualitat et Kisaute ho d'Othon.
- Mes objectifs, ce sont les championnats d'Europe. Il me reste deux ans pour y participer... et les gagner !
- Sinon, je veux être cavalier professionnel et ferai tout pour être champion olympique !
- Je remercie mes parents pour leur soutien, ainsi que toute ma famille et mes proches. Jean-Baptiste et Rémi qui m'accompagnent, Edouard et Jennifer qui m'ont aidé à préparer ces championnats. Un grand merci aussi à tous les moniteurs que j'ai eus depuis que j'ai commencé l'équitation : Mattieu, Domitille, Xavier, Dominique et bien sûr, Alexis, qui est le meilleur des coaches, et enfin Mickaël, le meilleur des grooms !

## Du côté des associations

### Au tennis-club une équipe renouvelée :



Frédérique Morandi, présidente



Elisabeth Roberge, secrétaire



Sébastien Boizard, vice-président



Denis Martinache, trésorier

### Un nouvel entraîneur

Leonel Alberti (-2/6)

il suit en parallèle une formation à la ligue de tennis des Yvelines.

Un dimanche matin à la fin de l'entraînement des adultes.



Jeu, set, match et gastronomie



**VOUS AVEZ ENVIE D'APPRENDRE LA COUNTRY LINE DANCE ? SEUL(E) OU À DEUX. NOUS VOUS ATTENDONS TOUS LES MERCREDIS. A LA SALLE DES FÊTES, PLACE DU GROS BILLOT. A SAINT-LÉGER-YVELINES.**

Vous aurez la possibilité durant deux semaines de vous familiariser avec nombre de chorégraphies dans une ambiance faite de convivialité, d'amitié et de partage.

Une session enfants peut être créée, (10 enfants au moins) âgés d'au moins 10 ans.

Les cours ont lieu tous les quinze jours hors vacances scolaires.

Venez nous rejoindre sur notre site :

[www.slywestern.magix.net/website](http://www.slywestern.magix.net/website)

Christine au 06 07 79 03 53

Christian au 06 14 86 11 85



## Association St-Léger-Jumelage

Mai anglais, retrouvailles...

Retrouvailles avec le chauffeur du car, retrouvailles avec le tunnel, avec nos amis anglais.

Un nouveau voyage pour Saint-Léger-Jumelage et sa vingtaine de membres présents, fidèles, enjoués, et matinaux... Retrouvailles avec la nature, les jardins, les fleurs, the british way of life. Une réception digne d'un Jubilé (celui de la reine avait lieu une semaine plus tard), du Pimm's, du Cheddar et du vin anglais puisque l'une des visites était consacrée au vignoble de Denbies... nouvelle expérience britannique pleine d'espoir et de pétillance. Des chansons, de la bière (beaucoup), la visite d'Arundell Castle et de l'école modèle de Turners Hill, avant de se promettre dans la cour de The Crown « ce n'est qu'un au revoir my brothers... ». Les jeunes qui ont fait le voyage n'ont pas été déçus. Les seniors non plus : "Twinning bells, Twinning bells, we're so happy, Saint-Léger, Saint-Léger d'être revenus !"



Pour tous renseignements sur l'association Saint-Léger-Jumelage, vous pouvez contacter Marie-Claude Vérardo au 01 34 86 34 90



**Le nouveau président, le Colonel Christian Hanotau, vient d'adresser ce courrier daté du 10 janvier 2013 aux léodégariens afin de solliciter de nouvelles adhésions à l'Union Nationale des Combattants.**

Monsieur,

Dominique Voillemot, l'ancien Président de la Section des Anciens Combattants de Saint-Léger, nous a quittés il y a maintenant plus d'une année, sans avoir eu le temps de transmettre les archives de la section à son successeur.

Devenu Président, et à la demande de Monsieur le Maire Jean-Pierre Ghibaudo, il me faut reconstituer la section, et c'est pourquoi je me permets de vous envoyer cette lettre en espérant que vous y donnerez suite.

Cette section permet d'associer ceux qui croient en la France, et notre village en est une cellule, cellule vivante où il fait bon vivre, cellule qu'il faut vivifier.

Vous pouvez adhérer si vous êtes Ancien Combattant, vous pouvez aussi adhérer en tant que « Soldat de France » si vous avez fait votre service militaire, et si vous ne l'avez pas fait, vous pouvez adhérer en tant que « Sympatisant »(\*)

Le Colonel (H) Hanotau Christian  
Président de la Section de Saint-Léger Soldat de France

(\*) Les épouses peuvent adhérer en tant que « Sympatisante ». Dans quelques temps, avec la féminisation de l'Armée, elles auront les mêmes catégories que les hommes.

## Discours du Président lors de la cérémonie du 11 novembre 2012

11 heures...

Nous sommes le 11 novembre 1918.

Le clairon sonne le cessez le feu.

Le silence se fait sur toute la ligne des combats. Silence étrange !

La grande tuerie s'arrête après 4 années de combats acharnés... Il y a de cela 94 années...

C'était hier...

C'était nos grands-parents, nos arrière-grands-parents. Mais pourquoi cette guerre ?

En un bref raccourci...

- La France qui en 1870 a été amputée de l'Alsace et de la Lorraine, veut récupérer les deux provinces perdues.

- La Prusse, avec Guillaume I<sup>er</sup>, a fédéré



## Hommage à... Rémy Jumentier, président de la société de chasse durant 48 ans,



s'est éteint à l'âge de 87 ans, à Hermeray où il s'était installé, avec son épouse, depuis sa retraite. M. Jumentier avait aussi été le boucher de St-Léger, route de Houdan, de 1953 à 1992. Nous renouvelons nos condoléances à son épouse et à son fils.

### La Société de Chasse de Saint-Léger en Yvelines vous informe :

#### Les dates de chasse sur le territoire de la commune sont :

Du 23 septembre 2012 au 31 octobre 2012 de 9h à 18h

Du 1<sup>er</sup> novembre 2012 au 15 janvier 2013 de 9h à 17h

Du 16 janvier 2013 au 28 février 2013 de 9h à 18h

Les jours de chasse sont les dimanches et les jours fériés. Des panneaux, disposés sur le territoire en rappellent les dates.

#### Prudence... Prudence...

Il est recommandé de tenir son chien en laisse pendant les périodes de reproduction qui vont de mars à août selon les espèces d'animaux. (ex : une poule faisane dérangée de son nid l'abandonne systématiquement)

Comme chaque année, les animaux sauvages provoquent beaucoup de collisions sur les routes : levez le pied !

Si vous avez des dégâts causés par des renards ou autres prédateurs ainsi que pour tous renseignements complémentaires, n'hésitez pas à contacter M. François Marie au 01 34 86 30 99

#### Chasse Propre

Pour la 4<sup>ème</sup> année consécutive, tous les chasseurs de la F.I.C.E.V.Y. (Fédération Interdépartementale des Chasseurs de l'Essonne du Val d'Oise et des Yvelines) récoltent les douilles vides (Saison 2007/2008 = 20m<sup>3</sup> - saison 2008/2009 = 36 m<sup>3</sup> - saison 2009/2010 = 37m<sup>3</sup> - saison 2010/2011 = 49m<sup>3</sup>) ceci reste un geste simple pour laisser les habitats naturels propres.

Le Président François MARIE



#### L'office national des forêts communique également le calendrier 2012/2013 des chasses sur les lots qu'il loue dans la forêt domaniale de Rambouillet.

A l'ouest de la RN10 : le lundi

A l'est de la RN10 : le vendredi

Du 25 octobre 2012 au 28 février 2013.

#### Sur le reste du massif, l'ONF organise des chasses

Novembre 2012 - les jeudis 22 - 29

Décembre 2012 - le jeudi 20

Janvier 2013 - les jeudis 17-31

Février 2013 - le jeudi 07

**Lors de ces journées de chasse, des panneaux de signalisation sont disposés en périphérie du secteur chassé.**

*les états allemands en 1870, à Versailles. Guillaume II, son nouvel empereur, veut devenir le maître de l'Europe. « Deutschland liber alles », l'Allemagne au-dessus de tout.*

*Le choc est terrible entre les deux peuples ..., des millions de morts, des villes détruites et des villages rasés, des campagnes dévastées, des pans complets de notre patrimoine éliminés..*

*Les jeunes français sont montés au front et beaucoup sont morts pour défendre leur pays... leur patrie.. . la France*

*Patrie : ce terme disparaît actuellement de notre environnement, occulté sciemment par certains médias comme un terme ringard.*

*Pourtant, la patrie est la terre de nos ancêtres. Patrie, ...patrimoine, du latin « pater manere », ce qui reste du père, son héritage matériel et immatériel.*

*La patrie, c'est d'abord notre maison, notre famille, notre village, nos amis, nos concitoyens, en un mot notre entourage. C'est cela la patrie !!!*

*Respectons et rendons hommage à ceux qui ont participé à la défense de notre pays, de notre patrie, quelles que soient les guerres.*

*Les soldats français qui, actuellement, oeuvrent et parfois meurent pour le maintien de la paix, participent à la défense de notre pays.*

*Ne les oublions pas en cette journée du 11 novembre devenue récemment la journée nationale d'hommage aux morts pour la France.*



# Une semaine avec ...

## Lundi

Ce roman des machines, Serait-ce un atelier de dandestines ? ça coupe, ça coud, ça s'active, Qu'elles sont créatives !!!!



**COUTURE**

Lo disse Dante, lo confermo Castore : Chi studia l'italiano, porta lingua d'amore.



**ITALIEN**

Cette année, l'activité a obtenu le label PNR, symbole de qualité

A la Sainte Clothilde, de fleurs en buissons, l'abeille butine à foison.



**APICULTURE**

Qui sait déguster ne boit plus jamais de vin, mais goûte des secrets.

S. Dali



En partenariat avec les jeudis du patrimoine, un WE est prévu en Alsace : dégustation et visite de musée

**OENOLOGIE**

## Mardi

Half the world is composed of people who have something to say and can't and the other half of people who have nothing to say and keep on saying it.

R. Frost



**ANGLAIS**

Les Petites Mains, c'est le club des lutins. On s'y amuse bien et on y peint avec les mains.



**PETITES MAINS**

## SCRAPBOOKING



Vos photos pas en carré, mais plutôt bien disposées ! ça, c'est le scrapbooking. Venez scraper avec nous, vous en serez tous scrap-dingues !!

Vous qui ne savez pas où placer votre voix, Qui vous trouvez peut-être une voix « à la noix » ? Venez vous en entretenir de vive voix Et vous laisser aller à donner de la voix.



**CHORALE**

## Mercredi

Un grand merci à Valérie Leduc, qui pendant 13 ans a dirigé les ateliers théâtre de Saint-Léger. Elle crée cette année sa troupe de théâtre avec certains de ses élèves. On lui souhaite tous les succès possibles.



**THEATRE ENFANTS**

# ... c'est que du plaisir !

## Jeudi

Et... mais tu être  
mon ami ?  
Fais-tu mes mamans,  
J'ai des idées pour  
peindre !



**MAMAN-BEBE**

La peinture, c'est pas comme  
la culture. On peut l'écarter  
sur tous supports (neufs,  
anciens, fer, bois ou  
carton) !  
Venez avec vos pinceaux, vos  
idées et vos envies !!!



**PEINTURE  
DECORATIVE**

Si tu veux être  
heureux une  
heure, bois un  
verre ; Si tu veux  
être heureux un  
jour, marie-toi ;  
Si tu veux être  
heureux toute ta  
vie, fais toi  
jardinier -  
Proverbe chinois



**RUMEUR  
DES JARDINS**

Bisoux lolo, fantaisie, français ou  
interrompu  
Paper marbré, tissé ou embossé,  
du Japon, d'Inde ou du Népal...  
Le tout à manier à l'infini pour  
sortir du cadre!



**ENCADREMENT**

De Corolle à Maria  
De George à Olympia  
De Marie à Marat  
Où courent-ils comme ça ?  
Le Jeudi,  
Derrière Dolly,  
Sans soucis,  
Ils arpentent Paris !



**JEUDIS DU  
PATRIMOINE**

"Être ou ne pas être..." telle n'est pas  
la question - **Keljedi**, un espace où  
s'expriment les émotions, l'écoute, la  
précision, le partage, le meilleur de  
chacun et... toujours, le plaisir du jeu.



**KELJEDI**

## Vendredi

**PAUSE !**

**TESTÉ  
APPROUVÉ  
ADOPTÉ**



Les objets de Noël en éventail

## Samedi/Dimanche

Noël en Laponie, c'est  
bien... mais le Ter Week End  
de décembre à Saint-Léger,  
c'est encore mieux!!!



**BOURSE  
AUX  
JOUETS**

**MARCHE  
DE NOEL**

Un grand  
merci à Karine  
Deruelle pour  
les illustrations  
et à tous les  
responsables  
d'activités  
pour la prose  
et les rimes !!

# MAMAN-BEBE : 15 ans déjà et pas une ride !!

D'abord en « petit comité » au premier étage de la maison du village puis au RdC sur les tatamis du Judo Club de St Léger (merci à l'association), l'activité Maman-bébé reçoit les tout petits de 0 à 3 ans avec leur(s) parent(s) ou leur assistante maternelle depuis 15 ans.

Maryannick Levallegant en a été la première responsable puis, depuis 10 ans, Dominique Marteau a pris le relais. Fidèle au poste, elle ouvre chaque jeudi la maison du village à 9h, installe les jeux, les parcours « sportifs » avec l'aide de certaines mamans et ne ferme la salle que vers 11h30, quand chaque petit aura eu son compte de défoulement. C'est un moment privilégié d'échanges et de partages tant pour les adultes que pour les enfants.

Chaque année, le Père Noël vient y faire un tour, apporte un cadeau collectif ou individuel. Chaque année, une compagnie (Clair de Lune), spécialisée dans les interventions en crèche, propose un spectacle et depuis peu, Gaëlle Asanovic, responsable de la bibliothèque, vient lire un conte deux fois par trimestre.

On ne se lasse pas, alors, de voir les yeux émerveillés des petits (bon pour certains, c'est un peu la panique : un Père Noël, un Clown, une marionnette c'est quand même impressionnant!)



En complément de cette activité et pour les plus grands (à partir de 18 mois) « Les petites Mains » animée par Sandrine Lebrun propose le mardi matin une heure de travaux manuels (peinture, collage, gommettes, pâte à sel...). Tout fiers, les enfants ramènent chez eux leurs créations pour Noël, Pâques, fête des mères et des pères.





L'école de musique « Les Ateliers Musicaux » propose des activités d'apprentissage d'instruments (Piano, Synthétiseur, Guitare, Basse, Flûte traversière, Batterie, Percussions, Saxophone) ainsi que des cours d'éveil musical pour enfants dès 5 ans.

Le conseil d'administration de l'association est composé d'élèves et de parents d'élèves. Il est ouvert aux jeunes élèves dès 16 ans, et c'est toujours avec un grand plaisir que le conseil d'administration, lors de son assemblée générale, accueille chaque année de nouveaux membres parmi les élèves ou parents d'élèves. Le renouvellement de l'équipe d'administrateurs est une obligation pour les structures associatives afin de garantir la bonne organisation des activités.

Sur 2012, nous avons organisé trois concerts avec les professeurs de l'école ; celui de Saint-Léger, avec une connotation Jazz-Rock, s'est déroulé à la Maison du Village au mois de mai.

Avis aux amateurs et rendez-vous le samedi 25 mai 2012 à 20h30 à la Maison du Village pour une nouvelle édition de cette manifestation !

L'année 2011/12 s'est clôturée par une audition générale très riche en qualité avec une bonne présence des élèves et des parents. Cette audition est ouverte à tous et nous vous invitons à nous y rencontrer et découvrir les activités de l'école de musique.

La mini scène du dimanche de la St Jean, comme chaque année lors de la fête de juin, est un point de rendez-vous pour les musiciens. Les élèves de l'école présentent le travail de l'année réalisé en ateliers multi-instruments ; nous accueillons tous les musiciens qui souhaitent y participer en expression libre.



Email <a href="mailto:info@ateliersmusicaux.fr">info@ateliersmusicaux.fr</a>	Téléphone 06 74 71 61 11	Site <a href="http://www.ateliersmusicaux.fr">www.ateliersmusicaux.fr</a>
Adresse postale : Les Ateliers Musicaux 51, Grande Rue 78610 Tacoignières		
Siège social : Mairie 78610 Saint-Léger-En-Yvelines		



**Président :** Guy Gimenes  
**Présidente d'Honneur :** Anne Vilaséca  
**Vice-présidente :** Marie Luce Townsend  
www.sauvonsnosarbres.org  
contact@sauvonsnosarbres.org  
sauvons nos arbres sur Facebook



*Depuis sa création il y a trois ans par des habitants et des usagers de la forêt de Rambouillet, l'association ne cesse d'alerter les élus, les responsables de l'ONF, les médias et la population sur la gravité de la situation de notre massif et sur les risques que font peser les choix de gestion décidés par l'Office et le Ministère de l'Agriculture. Vous trouverez ci-dessous un reflet du travail que « Sauvons nos arbres » mène au quotidien.*

## L'équilibre de la forêt de Rambouillet menacé par une gestion à court terme ?

Suite à l'envoi d'une Lettre Ouverte le 13 juillet dernier au Président et au Directeur Général de l'ONF, "Liaison", le magazine d'IDF Environnement a fait paraître l'article suivant dans son n° d'octobre :

**Les amoureux de ce massif des Yvelines désespèrent de ne pouvoir dialoguer avec l'ONF, malgré les promesses de son président Hervé Gaymard. Leur association « Sauvons nos arbres » fait des propositions...**

La forêt de Rambouillet (Yvelines) est l'une des plus belles de France. D'une richesse biologique et paysagère inestimable, elle a longtemps bénéficié d'une gestion forestière équilibrée. Mais, comme dans d'autres massifs franciliens, cet équilibre semble menacé. Des prélèvements de grande ampleur sont effectués par l'ONF. En dehors des interventions sylvicoles "normales" (coupes d'éclaircie, coupes sanitaires, coupes de sécurisation), les coupes rases se multiplient, comme par exemple celle de l'étang du Gruyer proche de Rambouillet (35 hectares rasés à blanc), ou celle des Grands Coins à St-Léger en Yvelines.

Pour l'association « Sauvons nos Arbres », « la rentabilité à court terme semble primer sur la gestion durable. » Elle vient d'ailleurs d'adresser une lettre ouverte au président et au directeur général de l'Office national des forêts (ONF) pour leur faire part de son inquiétude et de son désarroi.

Depuis sa création il y a trois ans par des habitants et des

usagers de la forêt de Rambouillet, l'association n'a cessé d'alerter les élus et la population sur la gravité de la situation du massif et sur les risques que font peser les choix de gestion décidés par l'Office et le Ministère de l'Agriculture. « Sauvons nos arbres » a fait des propositions, émis des idées, recherché des solutions durables, citons par exemple :

- l'allongement des cycles de sylviculture,
- l'abandon des coupes rases supérieures à 2 ha,
- l'accroissement des zones traitées en futaie irrégulière,
- l'interdiction de prélever des chênes de diamètre inférieur à 80 cm,
- l'arrêt de l'utilisation de machines surdimensionnées qui éradiquent les sols, transforment les chemins en pistes défoncées,
- le maintien de la diversité des essences,
- l'arrêt de l'éradication des cervidés...

Les membres du bureau de l'association ont rencontré les responsables nationaux, régionaux, locaux de l'ONF, l'ancien président du Sénat, les élus du département, les chargés d'études (d'impact sur les paysages),... Ils ont participé à des réunions de gestion avec l'ONF, avec les maires des communes forestières, avec des membres du Conseil régional à Versailles; ils se sont entretenus avec des personnalités qui soutiennent leur action : Yann Arthus Bertrand, Jean Rochefort, Jean-Marie Rouart, Didier Van Cauwelaert, ...

Bilan ? Il est particulièrement attristant : les coupes rases se multiplient, les chênes disparaissent, les cervidés se font de plus en plus rares. Pourtant, l'association demande simplement que l'ONF tienne compte de ses inquiétudes, de ses suggestions et des remarques de tous les usagers de la forêt. Pour elle, la forêt de Rambouillet ne doit pas être « une usine à bois » : « C'est un espace naturel multifonctionnel dans lequel chacun doit pouvoir trouver son bonheur : promeneurs comme chasseurs, forestiers comme amoureux de la nature. » Les défenseurs de la forêt de Rambouillet ne veulent pas en faire un sanctuaire figé, ils souhaitent simplement que ce patrimoine naturel puisse être transmis en l'état aux générations futures.

"Sauvons nos Arbres" souhaite avant tout pouvoir entamer un véritable dialogue, comme s'y est engagé le président de l'ONF, le 25 janvier 2012 à l'Assemblée Nationale. L'association veut contribuer à bâtir une "nouvelle relation entre les associations, les élus et l'ONF". Elle demande à discuter sans délai des règles de gestion applicables à la forêt de Rambouillet avec le chef de projet des forêts périurbaines d'Île-de-France, installé depuis février dernier à Fontainebleau.

En l'absence de toute concertation, les amoureux de la forêt de Rambouillet voient se multiplier les ronds rouges qui condamnent des chênes de plus en plus jeunes à l'abattage. Ils ne peuvent empêcher que les coupes rases se poursuivent. Ils déplorent un nouveau projet d'abattage annoncé dans le Bois de La Queue-lez-Yvelines...

## Une réponse du Président du Conseil d'Administration de l'ONF

**Adressé à notre Vice-présidente, Mme Townsend, un courrier d'Hervé Gaymard Président du Conseil d'Administration de l'ONF a retenu toute notre attention. En voici les principaux extraits :**

« J'ai le plaisir de vous adresser les actes de la conférence-débat consacrée aux enjeux de la forêt domaniale périurbaine qui s'est tenue le 25 janvier 2012 à l'Assemblée Nationale.

Cette conférence a rassemblé un grand nombre de parlementaires, élus des collectivités territoriales, représentants d'associations de protection de l'environnement, d'usagers de la forêt et de professionnels de la filière forêt-bois que je remercie encore pour la qualité de leurs contributions au débat.

Elle a constitué un point d'étape important dans la démarche initiée par l'ONF pour rénover et adapter la gestion multifonctionnelle des forêts domaniales aux enjeux sociétaux qui s'expriment avec acuité en zone périurbaine. Le travail avance désormais sur le terrain. Ainsi, au cours du premier semestre, Sylvain Ducroux a participé aux Comités de gestion des forêts réunis par les Agences de l'ONF et a rencontré de nombreux partenaires associatifs et professionnels. Il travaille à l'élaboration d'une synthèse des principales questions soulevées lors de ces échanges qui permettra de disposer d'éléments de diagnostic et de proposer des axes d'amélioration significatifs. Sylvain Ducroux se tient à votre disposition pour échanger sur les divers champs de réflexion et vous faire part de l'avancement du projet « forêt périurbaine ». Je me félicite que cette dynamique de progrès, innovante et concertée, prenne corps. C'est un sujet central : la situation particulière de la forêt périurbaine, au-delà des questions locales, est révélatrice des enjeux forestiers en général, tout comme des grands enjeux de développement qui traversent aujourd'hui nos sociétés.

Les forestiers de l'ONF, qui exercent avec passion et savoir-faire leur métier dans des conditions souvent exigeantes en situation urbaine, sont pleinement engagés dans cette démarche. »

## Quelles coupes pour la forêt ?

Les Nouvelles de Rambouillet ont à nouveau consacré une demi-page à notre combat, après avoir interviewé notre président Guy Gimenes : *"Nous voulons juste discuter et trouver un arrangement sur la façon dont est exploitée la forêt"*. Serons-nous entendus ?

## Les populations de cerfs sur le massif Ouest continuent de diminuer

C'est un article du bulletin de l'Association des Chasseurs de Grand Gibier des Yvelines (Le Ragot) qui le précise dans son numéro de septembre. Suite au dernier comptage de nuit réalisé cette année, on constate une baisse de 40% de cervidés dans nos massifs forestiers (entre 330 et 400 animaux, contre 780 en 2007, 650 en 2009). Et de poursuivre : "L'ONF a accepté une diminution générale du plan de chasse de 20% à la fois en forêt domaniale et en forêt privée. Tout le monde, ONF et utilisateurs de la nature, paie aujourd'hui le prix d'un objectif tourné essentiellement vers une forêt de production, sans prendre en compte les attentes des habitants ni celles des chasseurs considérés juste comme des clients captifs".

## Comité de Gestion Patrimoniale du 23 novembre 2012

Nous avons participé au Comité de Gestion Patrimoniale de la forêt qui se tenait à la Maison du Village de St-Léger en Yvelines le 23 novembre dernier, en présence de Mme Boutin, M. Larcher, M. le Sous préfet des Yvelines, M. Ghibaud, M. Ducroux (chef de projet "Forêts périurbaines") et M. Demangeat (Directeur de l'Agence de Rambouillet) en présence d'Olivier James. Une présentation très documentée de la situation intermédiaire du projet "forêts périurbaines" a été effectuée, avec un bilan de l'inventaire des arbres, un point sur l'étude paysagère commandée au Cabinet CDC-Paysage, et une projection sur 2013.

## Qu'en conclure ?

- on peut noter un véritable effort de communication : présentation intéressante et documentée.
- une volonté de prendre en compte la spécificité périurbaine des forêts franciliennes, en particulier du massif de Rambouillet
- un désir de ne pas masquer les problèmes (avec en particulier toute une explication sur le "cas" du Gué de la Licorne à Poigny la Forêt)
- la reconnaissance du mécontentement des usagers et l'envie de dédramatiser les rapports avec les associations et les habitants.

Cependant, il nous faut rester vigilants sur la nature des coupes réalisées et programmées (en 2013, 26 000 m<sup>3</sup> sont prévus pour 23 000 m<sup>3</sup> prélevés en 2012) et sur l'évolution du projet "forêt périurbaine". A ce sujet Gérard Larcher, dans sa conclusion, a fortement incité l'ONF à aller plus loin en organisant des rencontres avec les principaux intéressés : associations, "usagers" de la forêt", et élus des communes forestières afin de répondre précisément à cette question "qu'est ce qu'une forêt périurbaine en 2013 dans notre région?" Nous ne manquerons pas de relancer les responsables régionaux de l'Office sur ce point.

## Sauvons Nos Arbres sur Facebook !

Vous y retrouverez photos, news, humeurs, que vous pourrez commenter à loisir. Vous y verrez notamment des photos prises lors de la dernière St-Hubert aux Bréviaires, ainsi que des photos de coupes récentes.

## Et maintenant ?

Restons concentrés, attentifs, proactifs. Ouvrons les yeux. Chacun de nous doit être une sentinelle ! Promenez-vous dans la forêt et n'hésitez pas à nous faire part de vos observations ! L'ensemble du Bureau vous adresse ses meilleurs vœux et vous souhaite une bonne année 2013.





### Judo Club

Les résultats des judokas français aux JO de Londres ont prouvé, cette fois encore, que le judo français a bien sa place parmi les plus grands!

A une toute autre échelle, le Perray-Saint Léger JJDA, se maintient saison après saison, parmi les meilleurs clubs du département.

De très bons résultats ont été obtenus dans les compétitions fédérales, départementales et régionales. Quatre judokas (catégories « cadets » et « juniors ») sont montés sur le podium départemental, l'équipe « juniors » du club termine seconde du département et Robin Durivault obtient la médaille d'argent aux Championnats de France UNSS (écoles privées). Enfin, Laura Fontenette, entraînée par Martial depuis...1990 est montée sur la plus haute marche du podium (photo) aux Championnats de France « corpo » (entreprises). Bravo à tous!

Pour obtenir de tels résultats, il est nécessaire de s'entraîner avec rigueur et persévérance, c'est ce que font la plupart de nos compétiteurs durant les entraînements qui ont lieu à Saint-Léger et au Perray en Yvelines, ainsi que pendant les congés scolaires avec l'équipe des Yvelines, lors de stages fédéraux. Lors de ces rassemblements, encadrés entre autres par Martial, ils ont l'opportunité d'être confrontés à de nouveaux adversaires et d'améliorer ainsi leur niveau.

Les rencontres inter-clubs sont l'occasion pour les plus jeunes de goûter à la compétition, à la victoire mais aussi à la défaite en attendant la catégorie « benjamins », qui marque le début des compétitions fédérales,



Afin de continuer à se perfectionner, plusieurs stages ont été proposés cet été. Le premier au mois de juillet, à Samoens, a réuni pour la seconde année consécutive, des judokas de 8 à 14 ans avec, pour tous, du judo au quotidien mais aussi des activités multisports de montagne, le tout dans un site exceptionnel.

Au mois d'août, le stage de Contrexeville a donné l'opportunité à certains de nos compétiteurs d'être encadrés par 17 intervenants de pays différents, certains arrivés en direct des jeux de Londres et de rencontrer sur les tatamis l'équipe nationale du Portugal. Le stage de Valloire, enfin, proposé avant la reprise des entraînements, permet aux plus motivés de se préparer physiquement pour attaquer cette nouvelle saison sportive dans les meilleures conditions possibles. Le moment fort de cette année qui restera dans les mémoires est sans nul doute, la montée du col du Galibier sous une tempête de neige!

Pour la saison à venir, nous avons reçu une invitation pour un tournoi qui se déroulera en Scandinavie...le projet est à l'étude! Les stages d'été seront par ailleurs maintenus.

*Bonne saison sportive à tous !*

## Sport Santé et Bien-Etre "à chaque corps son histoire"

Quel que soit votre niveau de forme il y a un programme Sport et Santé fait pour vous. En salle ou en extérieur, des séances conçues pour améliorer posture, maintien et souplesse, apprendre à mieux traiter son corps et le raffermir. Enseignement assuré par Pascale Bayssat, professeur spécialiste des techniques forme et fitness.

Pour en savoir plus : 06 14 46 48 23

Pour recevoir la brochure détaillée : pascale.bayssat@wanadoo.fr



**Parole aux anciennes...** Voilà dix ans que sous la férule infatigable de notre coach Pascale, nous mobilisons cœur, muscles, enchaînons exercices de gainage et assouplissements...

Le **6 octobre** nous avons inauguré le **1<sup>er</sup> triathlon de St Light** ! Après un échauffement de core training le matin, nous avons enchaîné 2h de VTT, 1 km 250 de natation, et 1 heure de course à pied en forêt le lendemain matin... De quoi repartir pour 10 ans !

*Françoise, Nathalie et Véronique*



### Prochain TRI DE St LIGHT au printemps 2013...

D'ici là vélo et course en alternance tous les jeudis, rendez-vous informels à la piscine de Rambouillet (lundi-mardi-jeudi entre 12h et 13h40 et vendredi entre 20h et 21h) et bien sûr ...les incontournables cours de gym sport et santé !



Votre correspondant local :

Annie Marie - 25 rue de la Harpe - 78610 St-Léger - 01 34 86 34 55

## TOUJOURS PLUS DE BOUCHONS



Lettre à nos collecteurs - Septembre 2012



En septembre 2011, nous nous félicitons de l'augmentation du nombre de camions de bouchons, 3 camions soit 34 tonnes. Début septembre 2012, nous aurons envoyé 5 camions à l'usine de recyclage, soit une 50aine de tonnes. Et les dépôts se remplissent de plus en plus vite. Atteindrons-nous les 100 tonnes en fin d'année ? Il ne tient qu'à vous. **Sans votre aide nous ne pouvons rien faire.** Merci de nous donner des bouchons exempts de piles ou autres objets indésirables. Le tri reste pour nous une opération lourde mais indispensable pour garantir une bonne qualité des bouchons livrés à l'usine, et donc une bonne négociation du prix à la tonne (aujourd'hui de l'ordre de 250 € à

300 € la tonne, transport non compris).

Depuis janvier 2012, aidé par un don de la Fondation Gécina, nous avons pu financer **12** projets pour **23.143 €**. Cela va de l'aide pour équipements pour des associations (maillots, ballons, achat d'éléments de rechange handibasket, tandem voyant/non voyant, soutien cours arts martiaux, achat de moteurs foot fauteuil, handbike d'occasion), ou pour favoriser la participation au sport pour des joueurs handicapés (soutien pour compétition, matériel kiné handisport, fauteuil roulant multisport, appareil de luminothérapie, calèche transport fauteuil, fauteuil électrique tennis de table). Les dossiers des demandes de subvention sont soumis au Conseil d'Administration, et une convention est signée entre les bénéficiaires et notre association. Vous pouvez retrouver la liste des attributions d'aides sur notre site Internet

<http://LesBouchonsDelEspoir.org>

### Vie pratique



**Le SICTOM collecte également vos encombrants sur rendez-vous**

9, rue Ampère - 78120 Rambouillet  
Renseignements :  
**01 34 83 12 07**  
[www.sictomregionrambouillet.com](http://www.sictomregionrambouillet.com)

#### LE SAVIEZ-VOUS ?

En 2012, **333 tonnes** d'encombrants ont été collectées sur les **41 communes** du SICTOM de la région de Rambouillet, soit **2895 adresses** visitées.



Gendarmerie Nationale

**Stop aux cambriolages !**



#### Si vous surprenez un cambrioleur

- évitez la confrontation, laissez le fuir,
- n'attirez pas l'attention,
- appelez immédiatement la Gendarmerie,
- communiquez le signalement du suspect (*aspect physique, vestimentaire, comportement*),
- donnez sa direction de fuite et la description de son véhicule (*immatriculation, marque, type, couleur*).

#### Si vous êtes victime d'un cambriolage

- appelez immédiatement la Gendarmerie,
- gardez votre calme,
- ne modifiez pas l'état des lieux sans nécessité,
- ne manipulez pas les meubles ou objets.

#### Dissuadez le cambrioleur

- installez une alarme sonore et lumineuse avec vidéo-surveillance à déclenchement automatique ou manuel (anti-agression),
- simulez votre présence dès la venue de l'obscurité avec un système d'éclairage automatique ou programmé.

Face à la recrudescence des cambriolages, soyons tous "voisins vigilants" et ayons les bonnes réactions. Quelques règles de base sont à suivre. "Le temps joue contre lui... un cambrioleur dérangé fuit !"



## Le mot du jardinier

# Préservez l'eau dans le jardin

**L'eau est un élément indispensable à la vie pour tout être vivant, les plantes ne font pas exception ! Optimiser l'apport en eau dans son jardin est donc vital.**

L'eau vise plusieurs objectifs : satisfaire les besoins des plantes, éviter les déséquilibres (trop ou trop peu !). Chaque espèce végétale est plus ou moins gourmande en eau, plus ou moins sensible au manque ou à l'excès d'arrosage.

Au printemps et en été, l'évapo-transpiration importante du sol et des plantes et l'absence de pluie doivent être compensées par des arrosages. Les besoins varient également en fonction du stade de végétation (semis, plantation, phases de croissance...).

Observer le sol et les plantes, le matin de préférence, permet d'adapter les apports en eau.

L'arrosage doit être suffisant pour permettre de refaire le plein du réservoir du sol. L'excès d'eau peut provoquer l'asphyxie et créer un milieu favorable au développement des maladies.

### Le travail du sol

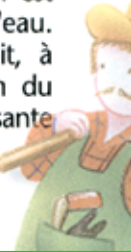
La capacité d'un végétal à résister à la sécheresse est liée à la qualité de son enracinement.

Pendant la culture, le binage aère le sol et supprime les adventices ("mauvaises herbes"), tout en limitant l'évaporation de surface. Retenez la maxime "un bon binage vaut deux arrosages" !



Vous pouvez améliorer la structure du sol par l'apport d'amendements et augmenter sa capacité de rétention en eau. **Le paillage limite l'évaporation de l'eau dans le sol.**

Les signes d'alerte d'une plante dont l'alimentation en eau est perturbée sont constitués par le flétrissement. En effet, une plante qui fane en pleine chaleur n'est pas une plante qui manque d'eau, mais une plante qui lutte contre la déshydratation en régulant sa transpiration. En revanche, une plante flétrie au lever du jour est une plante qui manque d'eau. Par conséquent, le jardinier doit, à chaque arrosage, refaire le plein du réservoir et ce, en quantité suffisante mais sans excès.



## ...civisme

**Vivre bien ensemble, c'est respecter un certain nombre de règles de savoir-vivre.**

**A l'approche du retour des beaux jours, voici un rappel des principales "bonnes conduites" à adopter pour vivre en bonne intelligence avec ses voisins.**

### Lutte contre le bruit

Nous nous permettons de vous rappeler les termes de l'arrêté du 20 juillet 1992 concernant les mesures de lutte contre le bruit, à savoir :

**Article 7 :** les travaux momentanés de bricolage ou de jardinage réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 - 19h30.
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h.
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h précises.

En cas de non-respect de ces horaires, des poursuites pourraient être engagées. Nous comptons sur votre compréhension pour assurer le bien-être de tous.

### Entretien des trottoirs

Les propriétaires et les locataires sont tenus de maintenir les trottoirs en état de propreté, de procéder au ramassage des feuilles à l'automne, de balayer la neige avec grattage si besoin sur toute la longueur bordant la propriété qu'ils occupent ou qu'ils possèdent. De même, en cas de verglas, les propriétaires ou locataires sont tenus de jeter du sable ou du sel devant leurs habitations sur toute la longueur du trottoir.

### Tailles des haies

Les haies et les arbres ne doivent pas empiéter sur la voie publique ou les trottoirs. Chaque particulier doit tailler les végétaux débordants au-delà de sa clôture. La hauteur autorisée par le Code Civil est de 2 m pour les haies plantées à 50 cm de la voie publique, avec un retrait de 2 m pour les haies d'une hauteur supérieure à 2 m.

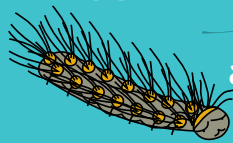
### Déjections canines

**Il est rappelé qu'il est interdit de laisser son animal de compagnie se "soulager" sur les trottoirs, dans les parcs, jardins, lieux et bâtiments publics.**

Si une tolérance est accordée dans les caniveaux, les aires de jeux et bacs de sable sont en revanche strictement interdits. Tout propriétaire contrevenant à ces dispositions est passible, au titre d'une infraction au règlement sanitaire départemental (RSD) d'une contravention et d'une amende. Votre chien a fait ses besoins ? Ramasser ses excréments est un devoir civique et une obligation réglementaire !

Par ailleurs, **les chiens doivent impérativement être tenus en laisse** dans le village y compris à la Mare Gautier.

# Chenilles processionnaires du chêne et du pin :



attention **aux poils**

Ces chenilles provoquent des **réactions allergiques**

Je ne m'approche pas et je ne touche pas les chenilles ou leur nid



En savoir plus ?  
[www.ars.iledefrance.sante.fr](http://www.ars.iledefrance.sante.fr)

**ars**  
Agence Régionale de Santé  
Île-de-France

## La chenille : qui est-elle ?



Il s'agit de la chenille processionnaire du chêne et du pin.

On la rencontre au printemps et en été sur les chênes et en hiver sur les pins. Elle vit dans des nids accrochés aux arbres et se déplace en groupe.

Ses poils urticants se détachent facilement lors d'un contact ou sous l'effet du vent et restent présents très longtemps.



### Quels risques pour ma santé ?

- de fortes réactions allergiques au niveau des yeux ;
- des rougeurs et des démangeaisons sur la peau ;
- des difficultés respiratoires.



### Comment me protéger ?

- Je ne m'approche pas et je ne touche pas les chenilles ou leur nid ;



- je ne me promène pas sous les arbres porteurs de nids ;
- je porte des vêtements longs ;
- j'évite de me frotter les yeux pendant ou au retour d'une balade ;
- en cas de doute, je prends une douche et je change de vêtements ;
- je lave les fruits et les légumes de mon jardin ;
- j'évite de faire sécher du linge à côté des arbres infestés.

En cas de réaction allergique au niveau des yeux, de la peau ou des voies respiratoires, je consulte un médecin.

### CONTACT

Agence Régionale de Santé Île-de-France  
Tél. : 01 44 02 00 00  
[www.ars.iledefrance.sante.fr](http://www.ars.iledefrance.sante.fr)

**ars**  
Agence Régionale de Santé  
Île-de-France

L'INSEE communique les résultats du recensement de la population à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013 : 1513. Rappel : population recensée en 2010 : 1484.

## le carnet

### Naissances

- | Quentin LAGHOUAG, né le 22 janvier 2012
- | Liam CASANAVE-LAULIVE, né le 6 février 2012
- | Eléa SARLANGE, née le 28 avril 2012
- | Iris AREIAS-LOPES, née le 1er juin 2012
- | Martin GUILLARD, né le 07 juin 2012
- | Mao JACQUIER-HERVOUET, né le 24 juin 2012
- | Liam-Patrick CROWLEY, né le 26 juin 2012
- | Rose MARCHAND, née le 22 juillet 2012
- | Raphaël BONNARD VOLA, né le 25 juillet 2012
- | Léni et Noé COJAN, nés le 16 septembre 2012
- | Astrid CLAUSIER, née le 26 décembre 2012



### Mariages

- | Daniel ANTUNES LEITE et Mélissa BROUCKER, le 21 avril 2012
- | Dominique BRUNOT et Angélique BOUREAU, le 5 mai 2012
- | Franck BRUNON et Pauline KRAINIK, le 16 juin 2012
- | Raymond KARSENTY et Gitta-Miriam RAPAPORT, le 21 juillet 2012
- | Fabrice SARCIAUX et Déborah LANGLINÉ, le 21 juillet 2012
- | Philippe MARESQ et Cécile-Fleur AUBERT, le 11 août 2012
- | John-Henri ROUSSEAU et Ségolène MARIE, le 1<sup>er</sup> septembre 2012

### Décès

- | Pierre RONTEIX, le 15 janvier 2012 (79 ans)
- | Argentina CANO-MARTIN veuve BENITO, le 6 mai 2012 (95 ans)
- | Françoise LEDENTU veuve MARCHAND, le 18 mai 2012 (76 ans)
- | Jean-Louis MARIE, le 31 août 2012 (52 ans)
- | Claude GARNIER veuve CLERC, le 15 septembre 2012 (88 ans)
- | Renée DESRUES veuve RENOIR, le 10 octobre 2012 (98 ans)
- | Francine BLOIN veuve MARIE, le 24 novembre 2012 (98 ans)

Nous adressons toutes nos condoléances aux familles éprouvées.



## On l'attendait, on l'espérait, c'est arrivé !

Le Saint Hubert a  
ouvert ses portes  
le vendredi  
1<sup>er</sup> février 2013



Miel  
Ruches Warré

**Hubert MARTEAU**  
Apiculteur

16bis route de la mare aux chiens  
78610 Saint Léger en Yvelines

[marteauhubert@gmail.com](mailto:marteauhubert@gmail.com)

06 72 59 29 10

## La maison des soins

"Les Bruyères Pourpres" - 2 route de Gambaiseuil



### PSYCHOLOGUE PSYCHOTÉRAPEUTE

Caroline POUTRET COTRUFO  
Enfants, adultes et couples  
Tel : 06 10 73 44 41

### PSYCHOLOGUE CLINICIENNE PSYCHOTÉRAPEUTE

Sarah CHASTENET  
Enfants, adultes et couples  
Tel : 06 49 47 80 21

### PRATICIEN EN MÉDECINE TRADITIONNELLE CHINOISE

Mathieu d'AULAN  
Acupuncture - Pharmacopée - Diététique  
Tel : 09 64 23 10 69

### OSTÉOPATHE

Cyril LANDES  
Ostéopathe diplômé de l'IPEO  
Formation en 5 ans agréée par le  
Ministère de la Santé

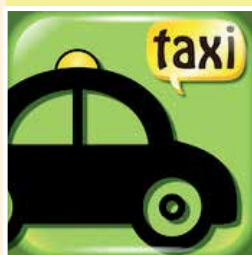
Tel : 06 08 07 46 03  
[landes.cyril@gmail.com](mailto:landes.cyril@gmail.com)

TAXI  
*Prestige*

Prestations de transport  
Haut de Gamme à la carte

M. Henrique ALVES  
tél. 06 42 20 03 02

## Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1999 - TAXI SAINT-LEGER EN YVELINES



Mireille et Jean-paul Charbonnier proposent  
le transport privé et professionnel, ainsi que le transport de malade  
assis, conventionné par la CPAM (dispense d'avance de frais).  
7/7 jours - 24/24 heures  
toutes distances : aéroports - gares - hôpitaux - colis express -  
plis urgents - véhicule climatisé - jusqu'à 7 places assises  
n'hésitez pas à les contacter tél. **06 85 56 95 19**